

Différences

Musique
arabe :
**DE
MOÏSE
A
BARBÈS**

**AFRIQUE DU SUD :
LES 75 ANS DE L'ANC**



MUTUELLE FAMILIALE Ile-de-France



EDITO

GREVES

Mauvaise année qui s'annonce pour le gouvernement : prenant exemple sur les étudiants, les cheminots et les employés de la RATP, les racistes ont décidé de se mettre en grève illimitée.

Une coordination nationale s'est mise en place, dont les leaders ont préféré garder l'anonymat, car, disent-ils dans un communiqué, « nous n'avons pas, contrairement à certaines allégations, le culte du chef ». Dans ce texte, la coordination constate qu'après quelques avancées dans le bon sens (loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, déclarations rassurantes de MM. Pasqua et Pandraud, multiplication des bavures), le gouvernement s'est arrêté en chemin, repoussant au printemps l'élaboration d'un nouveau code de la nationalité.

En conséquence, la coordination nationale demande à tous ses membres de cesser immédiatement tout tabassage. Les étrangers auparavant bastonnés seront couverts de fleurs. Tous propos, tant au comptoir qu'à la télé et dans les journaux mettant en cause une minorité seront suspendus. La coordination demande aux membres de la police proche de ses idées de vouvoyer tous les Maghrébins, en signe de protestation. Aux parlementaires amis, de déposer des projets de loi favorisant l'intégration des populations étrangères.

Un comité de soutien animé par Jean Cau s'est mis en place. La coordination s'est déclarée prête à suspendre tout acte raciste pendant un an, si cela s'avère nécessaire. C'est dire leur colère. Enfin, bonne année quand même. □

JANVIER

Différences

Magazine créé par le MRAP
(Mouvement contre le
racisme et pour l'amitié
entre les peuples), édité par
la Société des éditions
Différences 89, rue Oberkampf,
75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

SOMMAIRE

ACTUEL

6 Qui dirige l'armée ?

Nouveaux rebondissements dans l'affaire d'Aix : les profs virés se font insulter. **JEAN ROCCIA**

10 Val-de-Marne :

le spectacle est dans la salle
Le bilan des journées cinématographiques contre le racisme. **LAURENCE PEAN**

12 Drogue et racisme : l'accoutumance

La lutte contre la toxicomanie traîne toujours avec elle des relents de racisme. Le Dr Olievenstein s'explique. **CHANTAL MARIN**

14 Etats-Unis : il faut sauver Johnny Imani Harris

Noir, condamné à mort et innocent, il attend dans le couloir de la mort d'une prison américaine. **ROBERT PAC**

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 240 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1986-12

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

DOSSIER

18 La musique arabe

De Moïse à Barbès, plus de trois mille ans d'une musique aussi riche que difficilement accessible à l'oreille européenne. **CHERIFA**

CULTURES

38 L'Afrique fait son cinéma

Deux regards noir et blanc sur le cinéma africain, ses espoirs et ses crises. **JEAN-JACQUES PIKON, CHRISTIANE DANCIE**

DECOUVERTES

34 Memmi, trente ans après

Le portrait du colonisé, best-seller des antiracistes, a trente ans et toutes ses dents. **SYLVIE LAFAYE**

36 Les 75 ans de l'ANC

La vieille dame très digne continue à se battre contre l'apartheid. **ELISABETH CHIKHA**

Et les petites annonces,
le courrier, les jeux.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
Jean-Michel Ollé
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Service photos :
Abdelhak Senna

ADMINISTRATION/GESTION

Khaled Debbah

PHOTO COUVERTURE

Abdelhak Senna

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Jean Roccia, Laurence Péan, Robert Pac,
Cherifa, Bernard Golfier, Yves Thoraval,
Jean-Jacques Pikon, Christiane Dancie,
Elisabeth Chikha, Chantal Marin, Sylvie
Lafaye, Avelino Domingos.

OPERATION COUP DE POING



Rue d'Aubervilliers : 400 personnes dehors, vide dedans

Les différentes associations en rapport avec l'immigration recevaient de plus en plus de plaintes ces derniers temps : les queues dans les centres administratifs qui établissent les papiers des immigrés atteignaient des proportions inqualifiables.

Depuis les nouvelles lois, l'établissement des visas, plus, à la rentrée, le renouvellement des titres de séjour des étudiants, les centres sont débordés. De plus en plus d'étrangers s'installent à faire la queue toute la nuit, sans être sûrs de passer le lendemain, puisque aucun numéro d'ordre n'est distribué. Les cartes de priorité des femmes enceintes, pourtant reconnues par toutes les administrations, sont refusées dans ces centres, ce qui est illégal, et oblige les femmes à passer aussi la nuit sur le trottoir.

Le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, des délégués des différentes associations, dont le MRAP, ont débarqué au centre de la rue d'Aubervilliers à Paris, qui regroupe les immigrés des IX^e, X^e, XI^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements, soit les arrondissements les plus denses en population immigrée. Il y avait là 400 personnes à attendre dehors.

Un vague auvent permet à un tiers de la queue de s'abriter. Les autres attendent sous la pluie. La directrice du centre refuse d'abord de recevoir les délégués. Puis, s'apercevant qu'ils avaient pris la précaution de se faire accompagner par des journalistes, se ravise et les fait entrer.

Première surprise, à l'intérieur : le centre, très moderne, a 300 places assises disponibles, au chaud. Mais elles sont vides : questionnée, la responsable, qui refuse de dire son nom, explique très confusément que ce n'est pas la peine de les faire entrer pour s'asseoir, parce que, de toute façon, la plupart n'ont pas toutes les pièces qu'il faut, ils faudra qu'ils reviennent, inutile donc qu'ils rentrent faire de l'encombrement. On apprécie la logique.

Pourquoi, dans ce cas, ne pas mettre un bureau de tri à l'entrée, qui dispatcherait ces gens selon la nature de leur demande. Impossible aussi, les statuts sont tellement divers qu'une seule personne ne peut tout savoir. Soit.

Deuxième surprise, il y a 22 guichets, 8 seulement sont ouverts et parmi ces 8, certains ne reçoivent personne. Gâchis ? Pas du tout, c'est à cause de la spécialisation des

guichets. Pourquoi les deux tiers sont-ils fermés ? Vous savez ce que c'est, glisse la responsable, l'absentéisme. Des tickets d'ordre ? Ce n'est pas prévu. D'ailleurs, pour la responsable, ça va déjà beaucoup mieux, puisque les étudiants ont terminé leurs formalités. Qu'est-ce que ça devait être avant !

Les associations ont réclamé un peu de dignité, ce qui serait raisonnablement possible si, par exemple, on évitait de grouper dans un seul centre les arrondissements les plus peuplés de Paris, si on respectait la loi et les cartes de priorité, si on donnait à ces gens qui se gèlent sur le trottoir un ticket d'ordre, ou une convocation précise. La préfecture, elle, préfère l'apartheid : à moyen terme, on spécialisera les centres d'accueil : pour les étudiants, les ressortissants de la CEE, et les ENE, étrangers non européens, comme on dit au *Figaro-Magazine*. On voit d'ici quels seront les centres les moins bien dotés en personnel et moyen. Mais il ne faut pas noircir le tableau, un effort réel a déjà été fait : la preuve, l'architecture du bâtiment est telle que, du boulevard, on ne voit pas la file d'attente. Tant mieux, ça faisait mauvais genre.

COMPARAISONS

Jeudi 4 décembre, Malik est tabassé à mort par des cow-boys de la brigade de voltigeurs motocyclistes de la préfecture de Paris. L'émotion dans le pays est immense et déclenche une nouvelle manifestation d'étudiants.

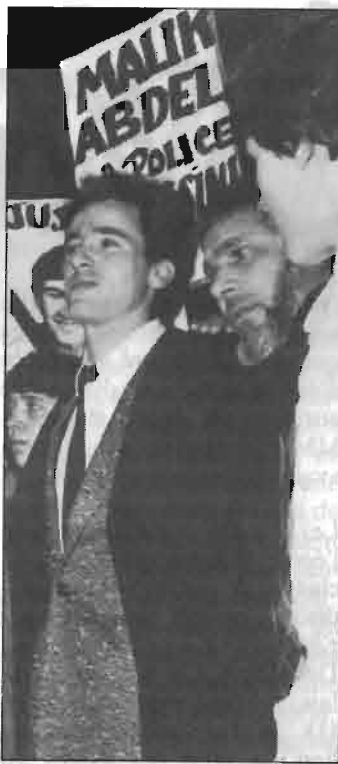
Le lendemain, vendredi, à Pantin, Abdel prend un pot dans un troquet. Une bagarre éclate entre deux consommateurs qui sortent se finir sur le trottoir. Abdel, qui n'aime pas voir les gens se battre, sort aussi pour tenter de les séparer. Presque sur ses talons, un consommateur antillais qui est, excusez du peu, inspecteur de police, hors service, bourré et armé. L'homme crie « police » et abat Abdel. Il y a plusieurs points communs dans ces deux affaires.

Les personnalités des victimes d'abord, issues de l'immigration, étudiant pour l'un, en formation pour l'autre, ce sont de braves types. Et puis, tous deux sont là plutôt par hasard. Malik n'est pas un militant, il est, comme des centaines de milliers d'autres jeunes, concerné par cette manif qui est sans doute sa première. Abdel n'est pas impliqué dans la bagarre, il veut, au contraire, séparer les combattants. Tous deux sont français.

Autres points communs : la tentation du silence. Autour de la mort de Malik, un étrange ballet, où s'entrecroisent les rapports d'autopsie, les déclarations du ministre, les dénégations des auteurs même de l'assassinat. Pour Abdel, on fait plus fort : on cache l'affaire pendant deux

jours, sans même dire à la famille où est le corps.

Les suites aussi : les assassins de Malik et d'Abdel sont encore en liberté. Prenons un troisième cas, M. Peyrefitte est, lui aussi, français, plutôt bien intégré à la société française, et pas directement impliqué dans l'action du gouvernement. Mais quand sa voiture explose, le 15 décembre à 9 heures, à 9 h 5 la France entière le sait, à 9 h 15 l'attentat est attribué à Action directe, à 10 heures, Pasqua est là. Il y a tout de même deux différences entre Peyrefitte et les deux autres cas : Peyrefitte n'est pas un brave type et il n'est pas mort. Il y en a peut-être une autre, mais elle m'échappe, là.



CARNET ROSE

C'est Mme Barzach qui va être contente ! La rédaction de *Différences* a, en effet, la grande joie d'annoncer la naissance, le 20 novembre, de Cyril, fils du responsable de la promotion Antoine Da Lage et de son épouse Claire.

Et ce n'est pas tout ! Le 28 novembre, ce fut la venue au monde d'Adrienne, fille du rédacteur en chef, Jean-Michel Ollé et de sa compagne Catherine Helbert. Tous nos vœux aux nouveaux-nés et à leurs mamans et aussi aux heureux papas, bien que leur rôle ait été assez fugitif dans cette affaire.

DES SOUS-FRANÇAIS ?

Pendant un mois, le maire de Cournon (Puy-de-Dôme) a multiplié les tracasseries pour chasser une centaine de Tsiganes d'un terrain qu'ils occupaient, parce qu'on leur interdisait le terrain de camping vide, en attendant qu'un des leurs sorte de l'hôpital. Il finit par prendre un arrêté d'expulsion « avec effet immédiat » et le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand lui a donné raison. Les Tsiganes ont finalement trouvé un terrain d'accueil dans la commune limitrophe du Cendre, dont le maire avait été le seul, avec le MRAP, à soutenir les Tsiganes.

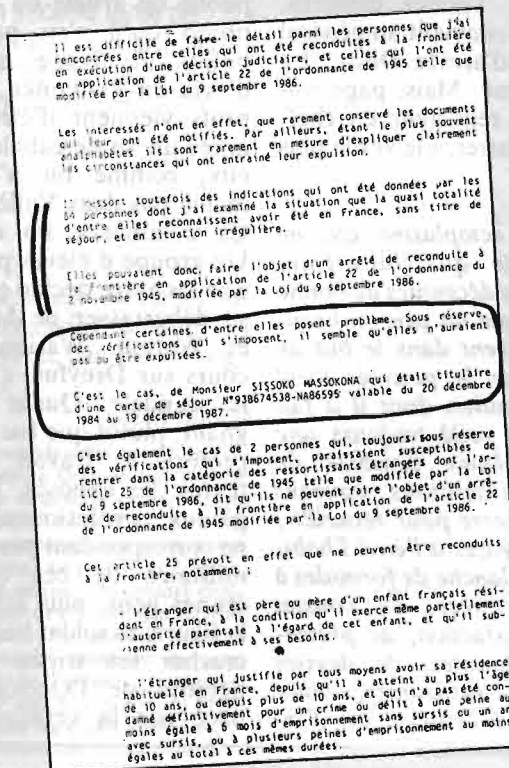
Cet événement navrant est survenu juste avant que se tienne, au centre Georges-Pompidou à Paris, un colloque « Identité, culture, évolution tzigane ». Jacques Chirac, Premier ministre, a

accepté de recevoir une délégation de la communauté qui se considère en « liberté surveillée ». Les Tsiganes ne veulent plus « être des sous-Français ». On a souligné l'illégalité de certaines mesures prises à leur encontre dans de nombreuses villes françaises. Au nom du centre culturel Rom, M. Jean-Marie Bressand, conseiller des organisations tziganes, a tracé quelques pistes pour sortir de l'impasse. Il a souligné que « la pleine reconnaissance de leurs droits de citoyens français n'enlève pas aux gens du voyage leur droit à la différence ».

Organisé par la revue *les Etudes tziganes* (1), le colloque a réuni plus de 40 intervenants de 15 pays différents et a fait le plein pendant trois jours des deux salles qu'il occupait. Bravo.

(1) 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

Un rapport accablant pour le gouvernement. Yves Baudelot, juriste, a été envoyé par la Fédération internationale des droits de l'homme au Mali pour y enquêter sur l'expulsion récente de 101 Maliens. Après enquête, il s'est aperçu que certains d'entre eux étaient parfaitement en règle. Quand on veut jouer les gros bras, on fait toujours des conneries. Aussi sûr que cent et un font cent un.



Du nouveau dans l'affaire d'Aix

Que des apprentis-officiers fassent virer leurs professeurs parce qu'ils ne font pas dans le look para et c'est toute la hiérarchie qui trouve ça normal. Pire encore : une fois virés, ils se font insulter.

18 décembre 1986, tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence : M. Claude Mignant, ex-professeur au lycée militaire d'Aix, attaque en citation directe, pour diffamation, le rédacteur en chef du bulletin des anciens élèves des écoles et collèges et lycées militaires. Il a raison de le faire : l'édito du bulletin de l'été, titré

« jures traditionnelles à des gamins qui n'en peuvent. » On reconnaît là des thèmes connus : l'ennemi intérieur, le traître à la cause, le danger de la presse, cela dans un style fleurant (mauvais) les années d'immédiate avant-guerre. Que reproche-t-on à M. Mignant et à son collègue, M. Warion ? En gros, d'avoir été ignominieusement chassé de leur poste de professeurs de classes prépara-

toires à Saint-Cyr sans dire merci. Rappelez-vous : cet été, l'**Evénement du jeudi**, journal malfaisant s'il en est, publie un article où l'on apprend qu'il s'en passe de belles au lycée militaire d'Aix-en-Provence. Deux profs viennent d'être virés, après un an de cabale contre eux, comme on n'en voit même pas dans Vallès. Ça commence fin octobre. Un groupe d'élèves plus durs que les autres décide qu'il faut se débarrasser de Mignant et Warion. Warion a fait cours sur Dreyfus, c'est dire le scandale. Quant à Mignant, plutôt que bachoter, il préfère le travail sur les textes, les exposés. De dangereux révolutionnaires qui ne correspondent pas à l'idéal militaire de ces quelques jeunes gens, plus attirés par la figure du soldat heureux de cracher ses tripes pour la défense de l'Occident menacé par la vermine rouge

et/ou juive. (Au lycée, l'élève trésorier s'appelle le juif-section. Charmants bambins.) Pas grave, on les aura. Ce qui est inquiétant, c'est qu'ils les ont eus. Le petit noyau de durs, dont les délégués de classe, a commencé en octobre à faire pression sur les autres élèves pour qu'ils fassent envoyer par papa-maman des lettres de protestation contre l'enseignement de Mignant et Warion. Premier relais : on demande

seurs à l'Assemblée. Et tout cela rend certains militaires furieux. L'idée même qui puisse soupçonner de tentation néofasciste une partie de ses membres lui donne des boutons. Et pourtant, comment qualifier cette initiative de quelques élèves excités soutenus par tous les échelons, jusqu'au succès ? (2). Du coup, on va régler des comptes. Pas à l'extérieur. Mais, par exemple, dans ce bulletin de liaison, qui a

ces gamins "SS" d'Aix ? Nous étions et sommes ceux qui, comme en 1986, ont reçu et gardé de l'enseignement des collèges et lycées militaires une certaine idée de la France que nous avons défendue (...) afin que certains conservent la liberté d'écrire suivant une certaine idéologie. Idéologie qui les incline à vouloir supprimer nos origines sans nous demander notre avis. » Et tant pis pour ceux qui enseignent que Dreyfus n'était pas

QUI DIRIGE

l'Assiette au beurre, sous-titré « En langage populaire, ne crache pas dans la soupe », l'accuse de crier haro sur le cheval au moment où on vous le retire. Termes mesurés, comme il convient au général de corps d'armée Dessendre qui le signe. Mais, page suivante, le rédacteur en chef, Xavier Mattei, a le verbe plus haut :

« Qu'un ectoplasme qui ne représente que lui-même, après trois décennies de bonne soupe, fasse un peu ou beaucoup de vent dans le but de déstabiliser le pouvoir local ou l'institution dont il a fait partie, et voilà toujours une bonne plume doublée de bonnes intentions courant ventre à terre pour recueillir, puis dispenser à l'envi l'habituelle avalanche de formules à l'emporte-pièce, de constat d'autosatisfaction, de préventions délirantes, de dévies sottes et suffisantes, voire d'appels à l'émeute ou d'in-

toires à Saint-Cyr sans dire merci. Rappelez-vous : cet été, l'**Evénement du jeudi**, journal malfaisant s'il en est, publie un article où l'on apprend qu'il s'en passe de belles au lycée militaire d'Aix-en-Provence. Deux profs viennent d'être virés, après un an de cabale contre eux, comme on n'en voit même pas dans Vallès. Ça commence fin octobre. Un groupe d'élèves plus durs que les autres décide qu'il faut se débarrasser de Mignant et Warion. Warion a fait cours sur Dreyfus, c'est dire le scandale. Quant à Mignant, plutôt que bachoter, il préfère le travail sur les textes, les exposés. De dangereux révolutionnaires qui ne correspondent pas à l'idéal militaire de ces quelques jeunes gens, plus attirés par la figure du soldat heureux de cracher ses tripes pour la défense de l'Occident menacé par la vermine rouge

(par quel canal, avec quelle aide ?) aux anciens élèves qui ont « intégré » l'école d'écrire aussi pour dire qu'ils auraient été mieux classés si MM. Mignant et Warion avaient enseigné ailleurs.

Le colonel commandant de l'école reçoit les délégués de classe, à cette époque et, disons, ne fait rien pour arrêter la campagne. Deuxième, ou troisième relais, si l'on compte le colonel (1) : le proviseur du lycée, au lieu de jeter les lettres au panier, fait un rapport confidentiel aux autorités hiérarchiques, qui envoie l'inspection. Celle-ci confirme les qualités pédagogiques des deux professeurs concernés, mais ne frappe pas sur la table, ou alors très doucement. Les relais ont bien fonctionné : le sort de MM. Mignant et Warion est déjà réglé pour tout le monde. Après une année scolaire qu'on imagine (scissions et

qui ont pris position pour leurs professeurs sont dégoûtés avec suffisamment de persuasion pour quitter l'école. Ou bien, on les vire, en demandant même à l'un d'entre eux de rembourser ses études... ou de s'engager trois ans. Les deux professeurs, malgré la directive de la Commission d'accès aux documents administratifs, ne peuvent accéder à leur dossier. Surtout, pas de vagues. On reprendra en main le lycée, mais il ne faut pas que l'on parle de l'ambiance qui règne dans ces classes préparatoires, à Aix, mais aussi ailleurs. Seulement voilà : Mignant et Warion ne sont pas partis sur la pointe des pieds, ils ont engagé une action devant le tribunal administratif. Il y a eu des remous dans la hiérarchie de la direction militaire des écoles. Pire, le ministre, M. Giraud, a refusé de condamner les deux profes-

L'ARMÉE ?

l'avantage d'être envoyé à tous les anciens élèves d'écoles militaires, c'est-à-dire à tous, ou à peu près, les officiers de notre armée. Il est impossible que le général Dessendre, qui dirige cette association, ne sache pas que les propos tenus par son bulletin sont injurieux. Il est impossible qu'il doute une seule seconde que M. Mignant va laisser passer cela. Mais justement : si cela peut ennuyer le cabinet civil (1) faire « passer le message » auprès des officiers et couvrir par avance les manifestations à venir de ce genre, cela fait trois coups portés pour un à recevoir. Au-delà des difficultés faites à deux professeurs, c'est là le vrai danger. Dans l'éditorial qui attaque M. Mignant, après avoir évoqué quelques traditions des écoles, M. Mattei poursuit :

« Etions-nous déjà des fascistes ? Nous, les ancêtres de

coupable, ou se plaignent, comme M. Mignant, quand ses élèves d'extrême droite viennent saccager son appartement : on laissera les petits gars s'en occuper. Ça ne s'appelle pas, encore, une faction. Disons un groupe de pression. Mais, sans vouloir renvoyer à l'armée son fantasme de l'ennemi intérieur, peut-on faire confiance à un corps qui assume de telles pratiques ? Comment une administration aussi hiérarchisée que l'Armée française peut-elle en arriver à céder au chantage de quelques élèves excités ? Quel rôle exact a joué cet autre corps, l'Education nationale, dans cette affaire, où elle a fini par donner satisfaction à ces mêmes élèves ? On nous rebat les oreilles depuis des années de la nécessaire symbiose Armée/Nation. Mais une société civile démocratique peut-elle vivre en symbiose avec une organisation si prompt à écouter et

LE BUDGET DE L'ARMÉE DÉPASSE LE BUDGET DE L'ÉDUCATION



Qu'est-ce qui fait courir Cabu contre l'armée ? Le Grand Duduche récidive avec un second tome de « A bas toutes les armées », au Cherche-Midi éditeur. Très, très saignant.

« couvrir » ses éléments les plus extrémistes, et dont on en sait même pas qui la dirige vraiment ?

JEAN ROCCIA

(1) La hiérarchie militaire, au sein du ministère de la Défense, est souvent doublée de structures civiles, ce qui ne va pas sans heurts. Le lycée d'Aix compte un commandant et un proviseur. Comme, au plus haut échelon, il y a l'état-major et le cabinet civil. (2) L'enquête de l'**Evénement du jeudi** et les lettres de réaction qu'il a publiées ensuite montrent de nombreux cas de racisme, fascination pour le III^e Reich... et pour le Front national dans les écoles militaires.

PARIS BRULE-T-IL ?

Le 3 septembre, place Gambetta (XX^e), un vieil hôtel brûle. Sept morts d'origine indochinoise, deux couples, chacun avec un enfant et une femme. Le 3 octobre, place de la Réunion (XX^e), encore un vieil hôtel qui brûle. Deux morts. Le 27 novembre, un immeuble en pierre de taille, pas vétuste celui-là, brûle rue de Tlemcen (XX^e). Six morts dont 4 enfants. Des dizaines de blessés. Des immigrés d'origine africaine. 5 décembre, incendie rue Robineau (XX^e).

Dans tous les cas, ces incendies sont caractérisés de « criminels » par la police. Dans trois cas sur quatre, les victimes sont des immigrés et ils ont éclaté dans le XX^e arrondissement. Un arrondissement où Le Pen a fait 20 % des suffrages.

Crimes racistes ? Ou bien, voit-on se développer à Paris une situation comme celle qu'on connaît dans certains quartiers déshérités de New York où tous les moyens sont bons pour faire place nette à la spéculation ? Mais, dans ce cas, les origines des locataires doivent lever les scrupules, à supposer qu'il y en ait.

Considérant le caractère raciste de ces incendies, le MRAP a, pour sa part, demandé à Robert Pandraud que « des mesures soient



Le 3 septembre, un premier incendie rue Gambetta.

prises d'urgence sur les lieux où ils risquent de se renouveler et que les coupables et leurs inspirateurs soient recherchés activement ».

La mairie de Paris doit prendre aussi des mesures exceptionnelles en faveur des centaines de personnes qui se retrouvent sans toit. Les habitants du quartier, conduits par les enfants, ont manifesté le 6 décembre devant les immeubles incendiés pour ré-

clamer le relogement des sinistrés et le châtiment des coupables.

En attendant, ce sont les survivants de l'incendie de la place de la Réunion, qui s'étaient installés dans un immeuble inoccupé voisin, 67, rue des Vignobles, qui ont été immédiatement attaqués en référé. Une délégation des habitants des immeubles de la place de la Réunion et de la rue de Tlemcen a été reçue par une adjointe au maire du

XX^e. Celle-ci s'est engagée à rembourser les frais d'hôtel des sinistrés de la rue de Tlemcen pendant le mois que dureront les travaux de réfection de l'immeuble. Pour les sinistrés de la place de la Réunion, l'élue a garanti qu'il n'y aurait pas d'expulsion avant l'année prochaine et la mairie s'est engagée en outre à aider les familles en situation difficile.

ROBERT PAC

ON SE BOUGE

Belle initiative du comité local du MRAP des XIX^e et XX^e à Paris. Ils se sont attaqués à l'un des sujets les plus controversés, les plus sensibles, les plus tabous : l'immigration et la délinquance. Pour cela, une brochure, justement baptisée *Immigration, racisme, délinquance, fantasmes et réalités*, qui réunit les interventions de démographes, de sociologues, de magistrats. Des analyses, des arguments, des tableaux : tout ce qu'il faut pour regarder la réalité en face.

Beau travail. On pense même leur piquer des articles pour les passer dans *Différences*. Mais chut ! On ne leur a pas encore dit (1). Dans un tout autre genre, mais joliment fait aussi, le comité local du MRAP de Noisy-le-Sec a fait plancher vingt-cinq classes de mômes sur le racisme. Résultat, une exposition de dessins en mairie. Classique, mais toujours efficace.

(1) Pour se procurer la revue, voir Roland Mérieux, comité local XIX^e-XX^e, 37, rue de Nantes, 75019 Paris. Pour l'exposition, voir Sylvain Goldstein, tél. : (1) 48.06.88.00.

TOTAL

Le mouvement anti-apartheid lance une campagne de boycottage des produits pétroliers *Total*, marque française qui a le triste, mais juteux privilège, de fournir de l'essence à la police sud-africaine.

Il est assez peu probable que les nouveaux héros de notre monde - j'ai nommé les concurrents du Paris-Dakar - actuellement en mission de civilisation sur les routes d'Afrique, s'associent au mouvement.



Le collectif Pa'Dak, qui regroupe près de 200 organisations qui s'opposent à la tenue de ce rallye, reprend cette année son action (1).

(1) Jean-Marie Fardeau, contact Pa'Dak, tél. : (1) 45.23.23.77.

ARABESQUE

D'abord, c'est choquant, on a du mal à se brancher. Ensuite... c'est superbement fait.

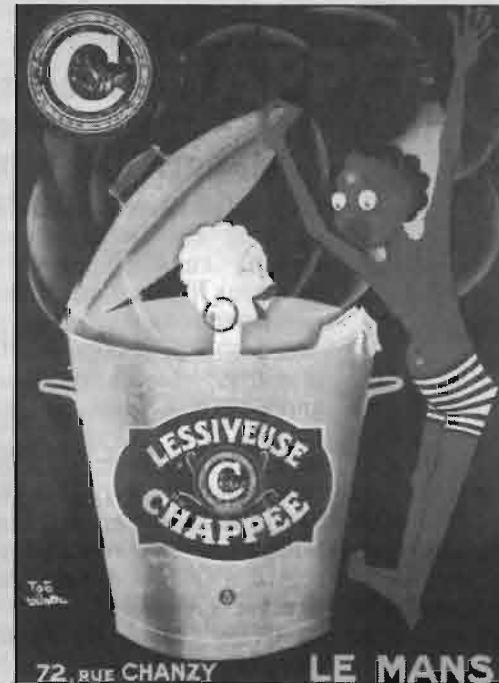
Imaginez un groupe de femmes maghrébines qui fonde une association de danse. On n'hésite pas dans l'originalité : on mélangera classique, moderne et oriental. Le cocktail aurait pu être indigeste, mais non : elles réussissent à créer un nouveau langage du corps sur une musique lancinante qui vous transporte de l'autre côté de la Méditerranée. Allez donc les voir aux Amandiers de Paris, ce mois-ci (1). Ça s'appelle Danse arabe.

Outre le spectacle, Danse arabe c'est aussi des cours de danse orientale et moderne à Aubervilliers, dans les locaux de l'ANGI. Elles projettent d'animer gratuitement un atelier-enfant dans un quartier à forte population immigrée et constituent une discothèque de musiques dites « arabes » afin de diffuser cette culture trop méconnue du public, tant français que d'ailleurs immigré.

GENEVIEVE MUSCAT

Danse arabe. Rens. : 161, avenue Jean-Lolive à Pantin (93). Tél. : 48.40.64.50. Théâtre des Amandiers de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris.

Remarquable exposition consacrée à l'image du Noir dans la publicité qui commence mi-janvier à la bibliothèque Fomey, hôtel des Archevêques de Sens, dans le Marais, à Paris. Du cacao au café, tous les « bon nèg » de la pub sont là, de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Une image qui a nettement évolué ces dernières années, la pub ayant le chic pour détourner par l'humour les poncifs habituels du racisme et de la colonisation. A condition que ce soit immédiatement perceptible. Contre-exemple, cette auto-pub pour l'agence Australie : le caractère bananien de l'aborigène nous laisse perplexe. La pub, c'est comme ça : des fois ça marche, des fois ça mord le trait.



NASS EL GHIWANE

Ils sont passés un peu partout, on a eu à peine le temps de les voir. Ils, c'est Nass el Ghiwane, troubadours modernes dont les concerts, au Maroc, mettent en effervescence toute la jeunesse. « Nous sommes au XX^e siècle, dit Nass el Ghiwane, nous vivons comme une mouche enfouie dans une peau de mouton. » Puisant leur inspiration dans des poèmes populaires marocains qu'ils réactualisent, en res-

tant fidèles aux instruments traditionnels : bendir, guembri, etc. Un chant viril, guttural, qui vous arrache les tripes et qui sent bon la terre chaude et rocailleuse, des textes qui dénoncent la violence, la haine, la corruption, l'injustice : un mélange qui fait d'eux de vraies vedettes populaires, loin des chansons pleurnichardes et sirupeuses dans lesquelles semblait se complaire la musique marocaine ces dernières années. Issus du théâtre, où ils ont travaillé sous la direction de Tayeb Saddiki, ils mêlent

musique et théâtre dans leurs chansons, en référence constante aux petites gens, celles des bidonvilles de Casablanca où ils ont passé leur jeunesse.

Après leur tournée, ils sont repartis. Mais vous pouvez encore les voir : le film *Transes*, présenté au Festival du cinéma du Val-de-Marne relate l'ascension du groupe.



LE SPECTACLE EST DANS LA SALLE

Les journées cinématographiques du 94 étaient, cette année, consacrées au Maghreb. Une bonne occasion pour discuter de la « cohabitation », ici et maintenant.

Le Maghreb est au goût, ou, pour certains, au dégoût du jour. En tout cas, on s'y intéresse... On, c'est d'abord le gouvernement et on serait tenté de s'en plaindre. Mais on, c'est aussi des responsables du MRAP, des animateurs de maisons de jeunes et de la culture, des représentants d'associations locales qui organisent chaque année les journées cinématographiques du Val-de-Marne. Cette année, ils ont choisi comme thème le Maghreb. Ce n'est sans doute pas par hasard... Dans ce climat social tendu et haineux, empreint d'ignorance et d'intolérance – les lois sur la nationalité et sur les contrôles de l'immigration en sont peut-être la cause – un voyage culturel de l'autre côté de la Méditerranée n'était-il pas le bienvenu pour calmer les esprits et apaiser les passions ? En tout cas, ces journées cinématographiques peuvent être une réponse parmi d'autres aux problèmes de « cohabitation » entre communautés. D'autant plus que le jeune cinéma maghrébin n'a pas eu, jusqu'à présent, beaucoup de crédit auprès du public français, qui, a priori, le boudait ou l'ignorait. Et pour cause ! On ne nous présente que très rarement des films algériens, marocains ou tunisiens. D'ailleurs, un des buts de ces rencontres a été de peser sur les circuits français pour que la timide ouverture qui se

manifeste depuis quelques années vers le cinéma africain au sens large se renforce. Il semblait donc intéressant de faire connaître le regard que des cinéastes maghrébins portent sur leur propre pays : regard à la fois distant, critique et très tendre. Peut-être en les regardant, comprendrons-nous mieux comment fonctionne leur société et quelles en sont les limites. Les réalisateurs ne se privent pas d'analyser le contexte sociopolitique dans leurs films, non sans avec lucidité.

On vous demande un petit effort personnel : discuter. Fini les spectateurs calés dans leurs fauteuils

N'est-ce pas l'occasion, en tournant son attention vers d'autres mœurs, d'autres façons de vivre ou de penser, de s'interroger sur soi-même et sur les évidences qu'on véhicule comme si elles allaient de soi ? Quand on sait que le Val-de-Marne compte 20 % d'immigrés, en grande majorité maghrébine, il n'est peut-être pas superflu de faire preuve de tolérance et d'intérêt pour ces autres cultures. Avantage de l'initiative, cette ouverture vers les autres ne se fait pas uniquement les yeux braqués sur l'écran, confortablement calés dans les fauteuils. On vous demande un petit effort personnel, celui de discuter, d'échanger vos impressions,

de les défendre. Après chaque film, des débats étaient organisés autour d'un verre de thé à la menthe, ou parfois naissaient spontanément. Car, s'il est évident que chacun voit dans les films ce qu'il veut bien y voir, tout le monde n'y voit pas la même chose ! Par exemple, les deux films *Une femme pour mon fils* d'Ali Ghanem et *Poupées de roseaux*, de Jillali Ferhati, racontent deux destins de femmes qui se ressemblent étrangement. Dans chacun des deux films, elles se re-

trouvent à l'hôpital où, spontanément, s'établit un lien de solidarité entre les femmes : elles sont ensemble, sans hommes, libres pour une fois de leurs pensées et de leurs propos. C'est le seul moment où elles sourient. A discuter dans la salle après les films, on s'est aperçu que, en revanche, en France, l'hôpital est perçu comme un lieu de souffrances et de solitude. Il est loin le temps où le cinéma maghrébin d'après les indépendances avait pour thème récurrent la lutte de libération contre le colonisateur. Cela s'estompe vers les années 1970, où l'on note l'apparition d'un cinéma ancré dans les réalités sociopolitiques profondes du Maghreb.

Zeft, film marocain, traite avec un humour noir des difficultés que rencontre un paysan en butte aux nécessités de l'urbanisation (construction d'une autoroute qui passe juste sur son lopin de terre !) et qui exproprié, deviendra nomade. Tous ces films posent – finalement – le problème de la confrontation entre le modernisme et la tradition, les valeurs qui naissent et celles qui se refusent à disparaître : la condition de la femme soumise aux lois de la famille (mariage forcé) et qui a le désir étouffé d'une certaine liberté ; les jeunes qui s'ennuient dans une société favorisant peu les rapports mixtes hors mariage ; les paysans malmenés par les transformations économiques et sociales. Autant de contradictions auxquelles sont confrontés les spectateurs.

Pour J.-F. Camus, conseiller pour le cinéma à la direction jeunesse et sport du Val-de-Marne, « l'objectif de cette ouverture vers le cinéma du Maghreb est d'entretenir la curiosité chez le spectateur. » Nous voulons leur montrer qu'il existe des cultures différentes de la leur et de celles dont ils sont abreuvés, comme la culture américaine. « Je pense qu'il est intéressant de dépasser l'histoire même du film et de voir en transparence le vécu d'un peuple qui appartient à une civilisation qui n'est pas la nôtre. »

« Nous voulons voir dans l'autre quelque chose de positif », affirme Gérard Coulon, responsable du MRAP sur le département. « C'est grâce à des rencontres comme celles-ci, à des mélanges de cultures, que nous pouvons prétendre y arriver. » Dans le climat social actuel, face au refus de vivre ensemble, il est permis de se demander si le fait de passer des films étrangers et d'en débattre peut changer quelque chose. La réponse, a priori, ne semble pas aller d'elle-même. Farida, Algérienne, qui vient de voir *Une femme pour mon fils*, explique : « C'est bien que les gens qui ne sont pas Algériens

sachent ce qui se passe là-bas, en particulier sur la vie des femmes. Mais je ne pense pas qu'ici, à Créteil, ça puisse améliorer nos rapports avec les non-immigrés. » Et pour Ahmed, de Casablanca : « Moi, je trouve qu'il faudrait multiplier les manifestations comme celle-ci. Il est important que les Français nous connaissent mieux pour mieux nous comprendre. J'en ai marre de cette ambiance malsaine... »

On ne peut s'empêcher de ressentir une immense lassitude, presque du découragement chez ces gens qui viennent d'ailleurs. Et comment en serait-il autrement quand ils ont l'impression d'être mis en quarantaine ?

Des mères immigrées privées de leur titre de séjour

Les mouvements antiracistes, le MRAP en particulier, sont tous les jours sur le terrain ; tenter de jouer le rôle de médiateurs actifs entre les pouvoirs publics et les immigrés est leur lot quotidien. La tension monte avec les difficultés qui s'amoncellent, surtout depuis les dernières décisions gouvernementales. Gérard Coulon raconte qu'« il y a peu de jours, la préfecture a convoqué plusieurs mères immigrées d'Ivry et leur a retiré leur carte de séjour. Motif : logement insalubre ou trop étroit. Le droit de vivre en famille semble remis en question. Agirait-on de même avec des Français ? »

« Un autre exemple », poursuit le responsable du MRAP du Val-de-Marne : « Il y avait des problèmes au foyer de Vitry avec les Maliens. La police est venue et a embarqué 78 personnes qui n'étaient pas résidentes du foyer mais qui y habitaient. Il nous a semblé normal que la mairie s'engage à les reloger. Jusqu'à présent, rien n'a été fait. »

Si les militants mènent une action répressive contre les manifestations quotidiennes du racisme, ils essaient aussi d'agir sur la société tout entière pour le droit à la liberté et à la dignité.

On cherche, sur le département, à mettre en place un réseau d'information et de solidarité pour aider les immigrés. En ces temps troubles, où la propagande raciste et les attentats développent un climat de xénophobie et favorisent les excès de zèle et les « bavures », il est des précautions à prendre. Et puis, il y a Mazouna-sur-Seine ! Cette cité pleine d'espoir, qui tissera un lien d'amitié solide entre la

Vitry : des précautions à prendre, un jumelage avec la ville algérienne de Mazouna, des mélanges de toutes les couleurs dans les cafés



Les Journées cinématographiques : on entretient la curiosité et les échanges (ci-contre, Le coiffeur du quartier des pauvres, de M. Reggad)

France et l'Algérie. En effet, le comité du MRAP de Vitry est en train d'organiser des échanges entre la ville de Vitry et celle de Mazouna et de voir ce que chacune peut apporter à l'autre, tant sur le plan des besoins culturels que des besoins matériels.

Si le spectateur, voyageur immobile, a pu jeter un « œil vers le Maghreb », il lui reste à jeter l'autre sur la vie quotidienne dans le département : c'est une nouvelle aventure qui commence...

LAURENCE PEAN

Créteil : un centre commercial, du modernisme, et beaucoup d'immigrés

L'ACCOUTUMANCE

● Etranges coïncidences entre les producteurs du tiers monde, la « cri de presse contre les « dealers étrangers » accusations portées contre les pays minalisation » des drogués et les campagnes trangers ».

Témoignages, coups de filets, évaluations des opérations quasi militaires menées par les Etats-Unis en Amérique du Sud, polémiques à propos des mesures prévues par le gouvernement français : la lutte antidrogue revient sur le tapis. Le tout doublé de quelques clins d'œil électriques, mais durables, visant encore à mettre dans le collimateur du malaise social les immigrants et autres étrangers, toutes nationalités (du Sud) confondues. Nouvelles aussi, des associations plutôt douteuses, telle cette « coalition antidrogue » qui voudrait sauvegarder « les valeurs fondamentales de notre civilisation judéo-chrétienne ». Mais dans ce flot d'informations fugaces, qui prend le temps de poser les questions de fond, celle, par exemple, de la connexion directe et obligée entre le trafic de drogue et la mafia ? Qui attire l'attention sur la responsabilité des milliardaires de la dope !

En juillet dernier, au moment où 160 militaires américains spécialisés dans les « opérations délicates », transportés par deux gros avions et accompagnés par six hélicoptères menaient une offensive en Bolivie où ils déversaient des substances chimiques virulentes sur les plantations de coca, le président Reagan et sa femme Nancy se prêtaient aux analyses d'urine auxquelles vont être soumis tous les fonctionnaires américains. Bien sûr, Ronald et Nancy n'étaient pas drogués, ... du moins pas durant les deux jours précédant le test, puisqu'aucune drogue ne laisse de traces au-delà de 48 heures... Depuis, Nancy apparaît régulièrement à la télévision pour supplier les jeunes Américains de dire « non » à la drogue.



Les préoccupations idéologiques ne sont évidemment pas absentes de ces shows télévisuels. Quant à l'opération américaine, elle a été négociée avec le gouvernement bolivien, le montant de l'aide budgétaire étant mis sur la table de « discussion ». On ne peut pas non plus prendre pour argent comptant la nécessité et l'efficacité de l'intervention américaine en Amérique du Sud : 10 % du cannabis consommé aux Etats-Unis est fabriqué sur place, 5 000 tonnes de marijuana (représentant une valeur marchande de 16,6 milliards de dollars) sont cultivées clandestinement dans plusieurs Etats de ce pays. Les *head shops*, des magasins où l'on trouve toute la panoplie du parfait héroïnomane restent ouvertes à

New York et ailleurs sous peine de choquer quelques électeurs potentiels. Ajoutons enfin qu'une note datant de l'été dernier considère désormais le trafic de drogue comme relevant de la sécurité nationale des Etats-Unis. Traduit en langage clair, cela signifie que, sous le moindre prétexte, des GI peuvent débarquer en Amérique centrale ou du Sud...

Une croisade Nord-Sud

Ici et là, à mots couverts ou explicitement, de manière préméditée ou inconsciente, la lutte antidrogue se présente trop souvent encore comme une nouvelle croisade du Nord consommateur contre les pays du Sud, qui sont souvent les producteurs

des matières végétales nécessaires à la fabrication de la drogue.

Il ne faudrait pourtant pas oublier le rôle des ex-puissances coloniales dans la propagation de certaines substances. L'opium, fabriqué à partir du pavot, a été développé en Chine par les Britanniques et les Portugais, leurs prédécesseurs. Il en a été de même pour le khat, une herbe euphorisante, à Djibouti. Les pays du Sud sont aujourd'hui atteints par le mal, et doublement. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'abus de cocaïne gagne les pays de l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est. L'Afrique, qui a jusque-là échappé au fléau des drogues dures, tend à devenir un lieu de transit de

plus en plus utilisé par les trafiquants. De plus, les Africains, par exemple, ont à se battre contre l'invasion des amphétamines et divers tranquillisants qui inondent littéralement le marché. Selon M. Claude Olievenstein, thérapeute et pionnier du traitement médical des toxicomanes, il faut aussi dénoncer, nous dit-il, « l'invasion du tiers monde par les médicaments et la position de quasi-monopole des laboratoires pharmaceutiques nord-américains ».

Toxicomane ou trafiquant ?

Dans le même ordre d'idée, le projet antidrogue de M. Chalandon garde des Sceaux, a particulièrement choqué les milieux spécialisés qui se refusent à abandonner leur éthique et leur mission en assimilant le toxicomane au trafiquant, le malade au délinquant. Plusieurs personnalités, dont Mme Barzach, pourtant membre de la majorité actuelle et ministre de la Santé, ont désapprouvé les mesures gouvernementales considérant que « ce n'est pas en mettant les drogués en prison que l'on résoudra le problème. La répression est nécessaire pour les trafiquants ». Pour M. Olievenstein, « l'ampleur du phénomène de la drogue en France ne justifie pas ces mesures. C'est un problème qui est actuellement surévalué. Les 800 000 toxicomanes annoncés par M. Chalandon est un chiffre totalement fantaisiste, mais il s'agit une fois de plus de conforter une majorité d'ordre moral. Il s'agit comme d'autres mesures, telles que le Code de la nationalité ou l'hystérie antiterroriste de justifier le contrôle social d'une partie de la population, les jeunes, et parmi les

jeunes, les immigrants surtout. Il y a là à l'évidence un calcul politique qui pousse à adopter des méthodes qui ne répondent pas à un souci d'efficacité même si quelques-uns des conseillers du ministre croient, en toute bonne foi, à cette efficacité. »

La lutte antidrogue, à l'instar des solutions préconisées contre le chômage et la crise économique, devient de plus en plus une arme politique par laquelle sont ciblés les immigrants et les étrangers. Certains titres d'articles de presse le laissent entendre plus ou moins explicitement. Deux exemples suffiront ici, l'un tiré du *Quotidien de Paris* (10.10.1985) « Les filières exotiques à l'assaut de la France », l'autre du *Figaro* (17.09.1985) plus clair encore, « Les filières politiques de l'héroïne », suivi d'un chapeau abusivement affirmatif : « Le nouveau coup de filet prouve que le trafic d'héroïne à Paris est de plus en plus contrôlé par des réfugiés politiques et sert à alimenter des mouvements révolutionnaires ».

A cela le Dr Olievenstein répond sans ambiguïté : « La drogue c'est affreux, c'est dur, c'est un scandale pour les familles qui vivent ce drame, mais cela ne doit pas justifier la fin des libertés, y compris pour les toxicomanes. »

« Le prétexte technique et l'utilisation de la peur de la population sont des alibis pour mettre en place un état de force par rapport à un état de droit. *Paris-Match* a titré il y a quelques semaines un article d'une ignominie sans nom : « Le jeune Français de 18 ans était à genoux et suppliait son dealer maghrébin qui le repoussait à coups de pied dans le visage. Alors, je veux dire que si j'étais un Français moyen, je sortirais mon revolver et je tirerais le premier Arabe que je vois dans la rue. C'est une incitation à l'homicide, et moi, qui suis né à Berlin dans une famille juive, ça me rappelle terriblement la mentalité surnoise de l'époque. » Un remake au goût amer. □

CHANTAL MARIN

NOS ENNEMIS EN SOURIENT

Un tract signé par une « Coalition antidrogue » a été distribué dans plusieurs endroits de Paris dans le courant du mois de novembre. On y appelait à une manifestation sous le thème : « Battons-nous pour un grand dessein de progrès scientifique et culturel. »

Point de science, ni de culture dans le corps du texte qui s'étalait pourtant sur deux pages ! Mais de la calomnie à l'égard du Dr Olievenstein qui est traité d'« étrange Monsieur antidrogue, qui en 1981 appela à la dépénalisation des drogues dures comme des drogues douces ! » (sic).

Calomnies encore à l'égard de personnalités politiques disparues, Chou En-Lai et Nasser, qui voulaient semble-t-il « corrompre l'Amérique en droguant (les) soldats américains au Viêt-nam ! » (resic).

D'après ces très étranges coalitionnistes, « La jeunesse de nos pays (lesquels ?) est corrompue par la drogue et demande à grand cris le retour à une société plus barbare » et « nos ennemis en sourient ».

Ils ne sont toujours pas définis, mais on a deviné qu'il s'agissait des Russes et de la horde affamée et grandissante du tiers monde. □

Justice

Alabama, Etats-Unis : Johnny Imani Harris, promis à l'exécution capitale, clame son innocence. Aujourd'hui ses défenseurs font appel à la solidarité internationale.



D.R.

POUR L'EXEMPLE

Depuis près de 12 ans, Johnny « Imani » Harris, un jeune Noir de 34 ans, attend dans le « couloir de la mort » de la prison d'Atmore dans l'Etat d'Alabama qui a remis en vigueur la peine de mort depuis plusieurs années. Johnny n'a pas volé, ni violé, il n'a tué personne. Il est condamné à mort parce qu'il est pauvre et noir. Avec sa famille, il a commis le crime impardonnable de s'installer dans un quartier ouvrier exclusivement blanc, à Birmingham, dans l'Alabama. Ce fut la réaction classique. Pour qu'ils s'en aillent, on vida des poubelles devant leur porte, on répandit de la peinture et de l'acide sur leur auto et on glissa des publications du Ku Klux Klan sous leur porte. La famille Harris refusant de se laisser intimider, la police s'en mêla et, six mois après son installation, Johnny Harris est ar-

rêté, montré à des témoins à qui on a distribué sa photographie. Il est chargé de cinq accusations non prouvées : quatre vols d'un montant respectif de 11, 67, 90 et 205 dollars et le viol supposé d'une femme blanche. Deux avocats commis d'office le persuadent de plaider coupable pour un seul chef d'inculpation, compte tenu des preuves soi-disant accablantes réunies par le procureur : c'est le fameux *plea bargaining* qu'on lui présente comme devant lui concilier la mansuétude du jury. Mais il reçoit cinq condamnations de prison à perpétuité, une pour chaque chef d'inculpation.

Inmates for action

Guidés surtout par le souci de leur avenir professionnel, ses avocats ne présentent aucun des cinq témoins qui fournissent des alibis à

Johnny. Ils négligent aussi le rapport médical indiquant que le viol n'est pas évident. Alors qu'il était détenu à la prison d'Atmore où les conditions de détention étaient inhumaines, Johnny Harris devint un membre actif du groupe de défense des prisonniers *Inmates for Action* (IFA) et participa à une grève qui fut plus ou moins réussie. Comme les autres prisonniers, il protestait contre les conditions de détention. La répression s'abattit, féroce. Il est accusé de tentative d'évasion et mis en isolement en janvier 1974. Il est enfermé avec soixante-trois autres contestataires dans un cachot sans lit, ni latrines, conçu pour trente-deux hommes.

Le 18 janvier 1974, des gardiens de la prison voisine de Holman, aux uniformes tachés de sang, pénétrèrent dans la section des cellules

d'isolement. Ils frappent un membre du IFA et menacent de mort les autres prisonniers. Craignant d'être agressés, les détenus saisisent deux gardiens en otages et libèrent d'autres prisonniers de cette section.

Lorsque le directeur arriva, le chef d'IFA, George « Chagina » Dobbins, lui déclara qu'ils n'avaient qu'une demande, à savoir rencontrer des membres de la presse, du clergé, du gouvernement et de l'administration pour leur faire savoir qu'ils étaient maltraités et les informer des mauvaises conditions de détention. Le directeur lui répondit qu'il pouvait se considérer comme mort et quelques minutes plus tard, il lança l'assaut contre les détenus désarmés. Un des gardiens pris en otage fut tué. Harris et quelques autres prisonniers furent accusés du meurtre. Un peu plus tard,

trois des détenus noirs, parmi lesquels Chagina, furent trouvés « morts ou assassinés ». Personne ne fut jamais accusé de leur meurtre. Sur la base de témoignages bourrés de contradictions flagrantes, Johnny Harris fut condamné à mort pour l'exemple. Sur les listes de choix du jury, il y avait 128 Blancs et 2 Noirs (il y a 20 % de Noirs dans l'Etat) et la loi utilisée pour condamner Harris à mort date d'avant la guerre de Sécession, une loi s'appliquant aux esclaves prisonniers !

Le couloir de la mort

Dans l'intervalle, en 1979, un témoin oculaire du meurtre était venu affirmer qu'Harris n'avait rien à voir dans ce crime. Dans une interview accordée au *Birmingham Post Herald*, ce témoin, un Blanc nommé Jesse David Jett, affirma que Johnny Harris n'était pas impliqué dans le meurtre du gardien blanc le 18 janvier 1974. Aucune preuve directe de la culpabilité de Harris n'a jamais été présentée par l'accusation et le procureur a admis qu'il n'avait pas poignardé le gardien. Il a été condamné à mort uniquement sur les témoignages de gardiens affirmant qu'il était le chef de la mutinerie. Plus tard, Jett soutint que c'étaient les agents de la prison qui avaient assassiné George Dobbins, président du mouvement *Inmates for Action*.

Johnny « Imani » Harris devait être exécuté le 10 mars 1978. Les protestations provenant du monde entier obtinrent la suspension de son exécution dans l'attente de l'appel. Ses défenseurs obtinrent ensuite un nouveau jugement en juillet 1983 qui confirma la condamnation à mort de Harris. Ils ont engagé une nouvelle procédure d'appel et Johnny Harris est toujours en prison à Atmore, dans le « couloir de la mort », faisant face courageusement à la peine de mort.

Johnny « Imani » Harris et ses défenseurs font appel à la

solidarité internationale pour le sauver et une grande campagne en sa faveur doit se développer en France très rapidement. □

ROBERT PAC

Les personnes désireuses de participer à une campagne nationale pour un nouveau jugement et la libération de Johnny « Imani » Harris peuvent contacter Robert Pac au MRAP, tél. : (1) 48.06.88.00.

CHAISES ELECTRIQUES

La peine de mort aux Etats-Unis est fortement discriminatoire. Sur les 1 513 condamnés à mort actuellement enfermés dans les prisons américaines, 42 % sont des Noirs qui représentent seulement 12 % de la population. En Alabama, état raciste, c'est pire : sur les 74 condamnés à mort, 50 sont des Noirs. Au plan national, si on ajoute les autres minoritaires, Chicanos, Portoricains et Indiens, c'est beaucoup plus de la moitié des condamnés à mort qu'on obtient. Sur les 3 859 personnes exécutées entre 1930 et 1968, 53, 5 % étaient noires. En 1972, la Cour Suprême avait décidé la nullité de toutes les lois d'état préconisant la peine de mort, en déclarant qu'elles constituaient un châtiment cruel et exceptionnel, en violation des 8^e et 14^e amendements de la Constitution. Depuis lors, 38 Etats ont adopté de nouvelles lois rétablissant la peine de mort et le nombre des condamnés à mort a fortement augmenté. D'après *Amnesty International*, à fin 1985, 50 prisonniers ont été exécutés depuis 1977. Parmi eux figure le premier accusé mineur mis à mort, en violation des normes internationales. Le rythme des exécutions ne cesse de s'accroître : de 11 en 1983, le nombre des personnes exécutées est passé à 21 en 1984, puis à 28 en 1985 et il sera encore beaucoup plus élevé en 1986. Certaines décisions récentes de la Cour Suprême, refusant les appels interjetés dans plusieurs cas de peine de mort, ont limité les possibilités d'appel et, par là même, pourraient encore accélérer les exécutions aux Etats-Unis à l'avenir. □

R.P.

SANCTIONS ? VOUS AVEZ DIT SANCTIONS ?

Ronald Reagan a signé à contre-cœur, le 27 octobre, un « ordre exécutif » pour faire appliquer les sanctions contre le régime raciste de Pretoria, auxquelles il avait tenté de s'opposer, mais qui lui avaient été finalement imposées par le Congrès. Désormais, tout nouvel investissement américain en Afrique du Sud est interdit. Un embargo est décidé sur l'importation de divers produits. Les liaisons aériennes directes entre les deux pays sont suspendues. Un comité interministériel sur l'Afrique du Sud a été mis en place, sous la présidence du secrétaire d'Etat, George Schultz. Avant même cette signature, plusieurs grandes firmes industrielles américaines avaient déjà annoncé leur retrait d'Afrique du Sud, au premier rang desquelles General Motors, IBM et Honeywell, suivies bientôt par East-

man Kodak, Coca-Cola et Revlon, les produits de beauté. En tout, 19 compagnies américaines se sont prononcées pour le retrait depuis le début de l'année. On applaudit, bien sûr, mais il ne faut pas y regarder de trop près. Ou alors, on s'aperçoit que cet empressement à obéir aux sanctions ne coûte guère à certaines sociétés. IBM et General Motors sont dans une situation désastreuse. D'autre part, bien qu'ayant vendu leur entreprise sud-africaine à des intérêts locaux, elles continueront à bénéficier des ventes de leurs produits et services en Afrique du Sud tout en récupérant pendant ce temps une grande partie de leurs investissements grâce au remboursement des prêts (plus les intérêts) qu'elles accordent aux investisseurs sud-africains pour acquérir leurs filiales.

PARTICULIERS ET COMITES D'ENTREPRISE
Faites filmer vos réunions, sorties, mariages, baptêmes, communions, réunions familiales, excursions.
Cassettes de mariages livrées avec un générique.
Prix intéressants, contacter **Différences** qui transmettra.

VITE, JE M'ABONNE A DIFFERENCES

☐ 200 F (1 an) ☐ 120 F (6 mois) ☐ 240 F (soutien)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Bulletin dûment rempli à retourner, accompagné d'un chèque, à :

Différences, service abonnements
89, rue Oberkampf, 75011 Paris

■ **INCROYABLE!** Deux journalistes suédois rêvent que, pendant plus de trente ans, de 1941 à 1975, une loi a permis aux médecins suédois d'ordonner la stérilisation de 13 000 Suédois pour des raisons d'« hygiène sociale » et même d'« hygiène raciale ».

Un obscur Institut de biologie raciale de l'université d'Uppsala, fondé en 1922, avait été chargé par le gouvernement d'une étude sur les causes et les éventuels facteurs héréditaires de la criminalité, de l'alcoolisme et des maladies mentales ainsi que des vices et des perversités... (17 novembre).

■ **MASSACRE EN JUSTICE.** La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa annule le non-lieu rendu en septembre dernier dans l'affaire du massacre de Hienghene en Nouvelle-Calédonie, au cours duquel dix militants du FLNKS, dont deux frères de Jean-Marie Tjibou, avaient trouvé la mort. Pour sa part, le clergé catholique de Nouvelle-Calédonie se mobilise. « Qu'on n'attende pas de l'Eglise qu'elle prêche la résignation devant l'injustice ou qu'elle se taise et cautionne ainsi une certaine politique », affirment les missionnaires maristes (19 novembre).

personnes exécutées depuis le début de l'année (21 novembre).

■ **INTERPOL.** Laurent Greilsamer, dans son livre *Interpol, le siège du soupçon* (éd. Alain Moreau) révèle que la célèbre agence a, dans les années 30, rédigé des projets visant à éliminer progressivement les Tsiganes. Interpol a également, en 1934, averti les Allemands sur des individus soupçonnés de préparer un attentat contre Hitler. Heydrich, le célèbre criminel de guerre, fut président d'Interpol d'août 1940 jusqu'à son décès prématuré en 1942. Son successeur fut le non moins fameux Kalten-

dents dans un foyer de Vitry-sur-Seine géré par l'ADEF. Les résidents demandaient depuis plusieurs mois que des discussions soient entamées sur les conditions de vie et le comportement particulièrement odieux du gérant. 2 d'entre eux sont déferés au parquet de Créteil. Ils doivent être jugés en comparution immédiate pour rébellion et détérioration de véhicule. 7 autres, qui se trouvent en situation irrégulière, devraient faire l'objet d'une reconduite à la frontière. Les autres sont remis en liberté (25 novembre).

■ **ENFANTS TORTURES.** Plus de 4 000 enfants sont actuellement enfermés dans les prisons sud-africaines. Des adolescents, garçons et filles, sortis des geôles de Pretoria, affirment y avoir été régulièrement torturés à l'électricité et battus. Depuis l'état d'urgence décrété par Botha, le 12 juin dernier, environ 23 000 jeunes de moins de 18 ans sont passés entre les mains des gardiens de prison sud-africains (28 novembre).

■ **REFUS.** La jeune étoile du tennis féminin allemand, Steffi Graf, se retire d'un tournoi sur invitation en Afrique du Sud pour ne pas compromettre ses chances de participer aux jeux Olympiques de 1988 (28 novembre).

■ **TETE DE TURC CENSURE.** Günther Walraff, l'auteur du best-seller *Tête de turc*, reproche à Antenne 2 de refuser de diffuser ou de vendre le film tourné clandestinement sur l'exploitation des immigrés turcs en RFA qu'il décrit dans son livre. « Il s'agit, dit-il, d'un refus délibéré, qui équivaut à une censure politique » (28 novembre).

■ **EXPULSION MOUVEMENTEE.** Des affrontements entre policiers et manifestants se produisent dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, au cours de l'expulsion d'une famille algérienne de l'appartement qu'elle « squat-

tait ». Le maire s'élève contre l'expulsion, mais dénonce les provocations et les manipulations. Il se demande également « s'il n'y aurait pas un lien direct avec les mesures répressives et antijeunes décidées par M. Chalandon » (29 novembre).

■ **ABORIGENES.** Au terme de son voyage en Australie, le pape déclare que l'Eglise soutient le droit des aborigènes, premiers occupants de ce pays, à leurs terres ancestrales (30 novembre).

■ **MUR DE LA HONTE.** Les dirigeants racistes d'Afrique du Sud font construire un mur autour du « township » de Soweto, le transformant ainsi en une véritable prison à ciel ouvert (30 novembre).

■ **LE PEN CHEZ LES GRECS (suite).** Quelque 3 000 manifestants (étudiants, syndicalistes, élus socialistes), scandant « A bas le fascisme » défilent dans les rues de Salonique pour protester contre la venue de Jean-Marie Le Pen, président du Front national. La police encercle le Macedonia Palace Hôtel où se tient pendant trois jours un congrès réunissant 16 députés européens d'extrême droite et auquel M. Le Pen participe (1^{er} décembre).

■ **BRAVE IMMIGRE.** Un jeune élève d'un LEP d'Eure-et-Loir, Aziz Soubhane, marocain, 17 ans, réussit à désarmer dans le métro, l'agresseur d'une jeune fille anglaise. L'homme avait sorti un couteau pour réclamer de l'argent à la jeune fille. Personne parmi les passagers du wagon, pourtant nombreux n'avait osé intervenir avant Aziz (1^{er} décembre).

■ **LA FRANCE SUR LA SELLETTE.** L'assemblée générale de l'ONU décide de réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes en adoptant par 69 voix pour contre 24 contre et 34 abstentions, une résolution présentée par les pays du Pacifique Sud. Le



Oh la belle expo ! Le maire de Paris, qui doit avoir besoin de pétrodollars, avait prêté (loué ?) le Grand Palais à une exposition sur l'Arabie saoudite comme il ne devrait pas y en avoir. Les Saoudiens ont mis le paquet : à grands renforts de sable, de chameaux, d'artisans délicieusement locaux et de mètres de tuyaux, ils ont pu exposer, avec, s'il vous plaît, entrée gratuite, une version poterie-pipe-line de leur pays. Ça hésite entre la Mer de Sable et Bernard Tapie. Pas un mot, bien entendu, sur le sort réservé là-bas aux immigrés, et surtout aux femmes.

A. SENNA

RATONNADES ICI ET AILLEURS

Pendant près de dix jours, Jérusalem a été le théâtre de violences antiarabes, à la suite de l'assassinat à coups de couteau, le 15 novembre, d'un étudiant talmudique de la « yeshiva » de Chouvon Bonin, par 3 jeunes palestiniens dans le quartier musulman. Sous le regard distrait des forces de l'ordre, se déroulèrent de véritables ratonnades aux cris de « Mort aux Arabes » avec mise à sac de magasins et d'habitations arabes, violences, incendies, détérioration de voitures, jets de cocktails Molotov... En France, on a assisté durant un mois à une série inquiétante d'exécutions sommaires de jeunes, Français ou non, mais toujours d'origine maghrébine, dont le meurtre de Malik Ousseine n'est qu'une illustration.

Le 19 novembre, un jeune homme de 23 ans, de nationalité française, Hocine Graidia, demeurant à Amandy (Haute-savoie), est tué d'une balle dans la tête par un gendarme à Cluses, au terme

des locaux du commissariat central de La Rochelle où il se trouvait provisoirement retenu. Un examen médical n'a rien trouvé d'anormal. Au matin, les parents, accompagnés de M. Ackerman, responsable rochelais du MRAP, se rendent à la morgue. Ensemble, ils constatent que le défunt porte des traces de coups, en particulier au front.

Le 11 décembre, c'est un jeune d'origine algérienne qui est froidement abattu par un habitant de Sarreguemines (Moselle) chez lequel il tentait de s'introduire pour le cambrioler. Le meurtrier est écroué.

■ **EXCES DE POUVOIR.** Sur recours du MRAP, le maire de Lyon et l'inspecteur de l'académie du Rhône sont convaincus « d'excès de pouvoir » pour avoir institué pour les seuls enfants des familles étrangères, un certificat d'inscription dans les écoles subordonné à la présentation d'un titre de séjour en règle. Le tribunal administratif de Lyon annule les deux circulaires à l'origine de ces mesures (18 novembre).

■ **REMOUS.** La participation de Michel Droit au comité d'honneur du Mouvement d'initiative et liberté, (MIL), dont le délégué général n'est autre que l'ex-patron du SAC, Pierre Debizet, et les activités professionnelles de Roger Bouzinac font déjà quelques remous au sein de la CNCL (21 novembre).

■ **PENDAISONS.** Six Noirs et un métis sont pendus en Afrique du Sud, ce qui porte à 106 (dont 6 Blancs) le nombre des

brunner, pendu en 1946, après sa condamnation à Nuremberg. Après celui-ci, le président d'Interpol fut un ancien SS, Paul Dickopf. On s'explique mieux pourquoi Interpol refusa toujours de participer à la traque des criminels de guerre nazis, sauf Mengele, mais après sa mort ! (23 novembre).

■ **ENCORE LES MALIENS.** 21 personnes, la plupart d'origine malienne, sont interpellées le 24 novembre à la suite d'inci-

COLERES NOIRES

UN FRANÇAIS DANS LES GEOLES DE L'APARTEID

Depuis le 24 octobre, un jeune coopérant français de 27 ans, lecteur à l'université de Fort Hare, Pierre-André Albertini, croupit dans une geôle sud-africaine du Ciskei, sous prétexte qu'il aurait aidé les membres de l'ANC, mais il n'y a pas d'inculpation, ni de chef d'accusation. Ses parents ont appris que Pierre-André avait subi un interrogatoire « serré ».

Cet emprisonnement a soulevé une vive émotion, et la solidarité s'est organisée pour obtenir de Pretoria la libération du jeune français. On note toutefois la remarquable inertie du secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme dans cette affaire, qui s'inscrit dans les silences habituels de M. Malhuret sur la situation en Afrique du Sud.

représentant de la France avait demandé à l'assemblée de rejeter cette résolution (2 décembre).

■ **CHAUDE AFFAIRE.** Au cours d'une violente altercation à Montreuil (Seine-et-Marne) devant un débit de boisson entre un ressortissant algérien et un employé de la Sécurité sociale français, ce dernier, qui portait un bidon d'essence à aspergé son adversaire et enflammé le liquide avec son briquet avant de prendre la fuite. Sa victime a été gravement brûlée. L'auteur de l'agression a été écroué (7 décembre).

■ **TRAFFIC D'ARMES.** Le quotidien britannique *The Independent* révèle que les Etats-Unis violent l'embargo sur les armements à destination de l'Afrique du Sud (9 décembre).

■ **CONFIANCE.** Elie Wiesel, que l'Académie royale de Norvège a préféré à Nelson Mandela pour l'attribution du prix Nobel de la Paix, n'a jamais élevé la voix contre l'occupation par Israël de nombreux territoires arabes, ni condamné les violations répétées par cet Etat des recommandations de l'ONU. Dans son discours, lors de la remise du prix, il dit être sensible au problème palestinien, mais il affirme faire entièrement confiance à Israël pour trouver une juste solution (10 décembre).

■ **CLAUDE.** Nous avons appris la mort brutale de Claude Jallet, professeur de lettres, qui a signé ici de nombreux articles consacrés à la musique. Salut à toi, Claude.

■ **RIDEAU DE FER.** Le gouvernement sud-africain édicte des mesures contre la presse locale et étrangère en Afrique du Sud. Les journalistes ne pourront plus désormais publier, sans le « feu vert » des autorités, des informations relatives aux émeutes, aux actions et au « déploiement » des forces de sécurité, aux rassemblements interdits, aux boycotts de toute nature, aux déclarations « subversives », aux discours, remarques qui « ont pour effet de menacer la sécurité de l'Etat », aux arrestations, aux conditions de détention et même la libération des personnes appréhendées en vertu de l'état d'urgence (11 décembre).

LA MUSIQUE

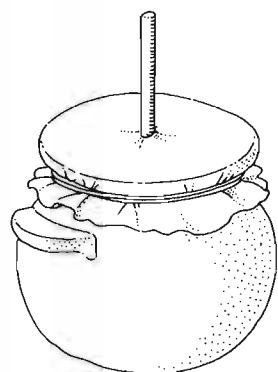


ARABE



Au commencement était Moïse, et ses douze sources au son différent : la musique était née. Les théoriciens la perfectionnèrent, les peuples s'en emparèrent. Vint le temps des noubas, et des grands interprètes classiques, puis celui du raï. De La Mecque à Constantinople, du Caire à Damas jusqu'aux disquaires de Barbès, toute l'épopée de la musique arabe.

Tous les jeudis soir, les rues du Caire se paralysaient :
Oum Koulthoum chantait.
Dix ans plus tard, les jeunes écoutent du raï à Beaubourg.



O MOÏSE, DONNE A BOIRE...

Il était une fois, il y a bien longtemps une ville qu'on appelait La Mecque. Elle devint au fil des jours un centre spirituel et commercial important de l'Arabie pré-islamique. Là, à La Kaaba, ce temple construit par Abraham, se déroulaient des joutes oratoires qui donnaient lieu à de grandes fêtes populaires. Chaque année, un concours de poésies permettait aux meilleures œuvres d'être affichées et connues par toutes les tribus environnantes. Les hit-parades de nos très modernes radios semblent plonger leurs racines dans la nuit des temps... Plus tard, quand la parole divine s'exprime par la bouche d'un homme de quarante ans, Mahomet, qui d'ailleurs était analphabète, le Verbe – toujours lui – est exalté comme un don de Dieu, comme une des manifestations fondamentales du miracle. Le Livre des Musulmans, rappelons-le, s'ouvre sur une injonction à la prise de parole et plus précisément sur l'ordre d'Allah à son élu, Mahomet, d'écrire, de fixer le « Chant de Dieu ». Les premières sourates (versets) du Coran sont d'ailleurs construites selon les périodes rythmées et rimées qui, au-delà de la foi elle-même, font le bonheur de l'oreille musicale. En somme, mystique religieuse et goût prononcé pour l'extase poético-musicale (le Tarab) se trouvent dans la tradition arabe profondément mêlés.

Azzat Al Mayla et Jamila, deux esclaves affranchies, deviennent les coqueluches de La Mecque et modifie la structure du chant

Les chroniqueurs et savants arabes ont consacré une bonne partie de leur attention et de leur travail à la musique, après la littérature, et avant l'architecture qui est pourtant mieux connue en Europe. On découvre les sources de cette musique dans plusieurs registres : les sources mythologiques et bibliques, les chroniques, les ouvrages théoriques et les traces de la tradition orale. Une légende, parmi d'autres, formule ainsi la genèse de la musique, du point de vue de son origine organique, mais aussi de l'étymologie du terme : « Moïse entra en contact avec Dieu dans le désert du Sinaï. Gabriel vint et lui dit : frappe le rocher avec ton bâton. Il fit éclater douze sources d'eau, chacune d'entre elles rendant un son (sawt) agréable différent. Elles furent les bases des douzes modes (maqamat) classiques. Gabriel ordonna de faire boire les fils d'Israël, par ces mots : « Ya Musa sqi » (O Moïse donne à boire). On contracta les deux mots et il s'en résulta l'appellation de l'art révélé par Allah : « Musiqi » (1). Dans cette perspective, l'Islam a poursuivi et fixé un patrimoine culturel et spirituel préexistant. Avant la révélation, le chanteur est confondu avec le *kahin*, devin et magicien qui rend les oracles des dieux païens. Le Coran, l'appel à la prière par le *muezzin*, les psalmodes religieuses offrent des exemples saisissants de la prose rimée et inscrivent la construction mélodique comme partie constituante de l'allégeance à Dieu. Pourtant, l'Islam introduit le critère du bien et du mal,

commun aux trois religions monothéistes. Les notions de musiques religieuse et profane affleurent, mais elles ne connaîtront pas la fortune et la stricte compartimentation qu'elles suscitèrent dans le contexte du christianisme. Dans les années 660-750 de l'ère chrétienne, sous la dynastie des Ommeyyades, La Mecque et Médine, les deux villes saintes de l'Islam, semblent fonctionner, paradoxalement et toute proportion gardée, comme une sorte de « Suisse » avant l'heure... Loin des turpitudes des guerres de conquête qui se sont déplacées hors de la péninsule et du pouvoir politique qui se trouve à Damas, les membres de l'aristocratie arabe y abritent leurs fortunes et entretiennent pour leur plaisir des esclaves artistes et musiciens(nes). Les premiers chanteurs et compositeurs sont d'ailleurs pour la plupart d'origine persane, syrienne, voire africaine. Bilal, le premier *muezzin* de l'Islam, choisi par Mahomet pour la beauté de sa voix, était éthiopien. C'est dans ce contexte que deux grandes chanteuses, Azzat Al Mayla et Jamila, esclaves affranchies, deviennent la coqueluche de La Mecque. Elles perfectionnent la structure du chant en s'inspirant de l'art persan. La pratique du chant était jusque-là totalement personnelle et libre. Jamila innove en la matière en créant la première école de musique arabe, où un chœur alterne avec ses soli et soutient sa propre exécution. De nombreux musiciens se forment à cette école. Une synthèse de tous les apports extérieurs s'élabore progressivement. Ce travail explique certainement, en bonne partie, pourquoi la musique classique arabe en s'élaborant s'éloignera résolument de son substrat primitif. Si la terminologie des rythmes conserve ses origines arabes, la théorie de l'échelle musicale est empruntée aux Grecs, la constitution des modes est en bonne partie persane.

Sous les califes abassides (750-1253), la musique connaît son âge d'or et devient un art noble : les chanteuses ne sont plus systématiquement noires ou métissées, la musique acquiert une dimension pédagogique et artistique. Les *Contes des mille et une nuits*, ainsi que bien d'autres ouvrages moins bien connus, ont illustré le rôle social de la musique – ainsi que les fastes de la cité de Haroun el Rachi, calife particulièrement versé dans les plaisirs de la vie. La très nette dichotomie entre la musique populaire – d'essence folklorique – et la musique dite classique n'est pas la seule conséquence du travail de synthèse auquel se sont livrés les musiciens arabes. En effet, les centres de rayonnement de la civilisation islamique que seront Damas, Bagdad (jusqu'à sa destruction par les Mongols au XIII^e siècle), Cordoue, Constantinople et Le Caire vont développer un langage musical commun, à la fois, aux Perses, aux Turcs et aux Arabes ; à titre d'exemple, Ibn Sina (Avicenne) est revendiqué autant par les Iraniens, par les Turcs que par les Arabes. De plus, l'exemple et l'art des théoriciens et musiciens arabes de l'Espagne musulmane marquent la naissance des rudiments de la musique d'Europe telle qu'elle apparaît dans les premiers chants romans d'Espagne et du sud de la France. C'est de cette époque que date le développement en Europe du chant religieux, et particulièrement du plain-chant. Désormais, les musiques arabe et européenne, qui ont les mêmes bases, vont diverger jusqu'à ne plus se « reconnaître » quelques siècles plus tard. La musique arabe va

poursuivre son trajet homophonique avec prééminence des possibilités du chant et approfondissement de l'échelle des sons. Aussi, elle connaîtra pas moins de 100 *maqam* classique dont une trentaine sont encore usuels. La musique européenne de son côté sera principalement polyphonique et harmonique.

Depuis la fin du XIII^e siècle, et plus particulièrement au XX^e, régulièrement les musiciens arabes lancent un cri d'alarme : la musique arabe, qui a entamé une phase de stagnation dès le bas Moyen Age, se porte mal ! L'influence considérable de la musique occidentale est ressentie comme un risque dangereux qui peut contribuer à abâtardir la tradition et à rendre médiocres les tentatives de modernisation.

La renaissance moderne se réalise principalement au Caire, par des musiciens autochtones, mais aussi venus de Syrie, du Yémen... La modernisation et son corollaire obligé, l'occidentalisation, entrent dans les mœurs : une école de musique militaire est créée en 1924 par Mohamed Ali, la fanfare fait son apparition pour la première fois dans un pays arabe, un orchestre occidental est constitué en 1940 attaché à la radiodiffusion d'Etat et chargé d'exécuter la musique symphonique, un conservatoire supérieur de musique naît à la fin des années 50 où sont enseignées toutes les disciplines occidentales. Enfin, un Congrès, le premier du genre, se tient au Caire dans les années 30. Des musiciens orientaux et des orientalistes, venus de tous les pays du monde, dont le célèbre Bela Bartok, recensent les problèmes et les tâches

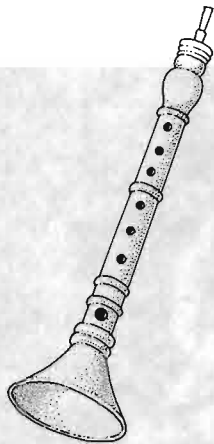


A. SENNA

à venir. Les questions fondamentales, telles que la fixation de l'échelle tonale arabe, de l'uniformisation des *maqam* et de l'utilisation des instruments occidentaux font l'unanimité. Mais l'assemblée est divisée entre rénovateurs et conservateurs, la question – toujours non résolue – étant : comment enrichir la tradition en assimilant le patrimoine occidental sans renier ses racines originales ? □

(1) Cité par Simon Jargy in *la Musique arabe*, Que sais-je, PUF.

Musique arabe, musique occidentale : un flirt prolongé.



Paris, deuxième capitale... c'est obligé

Durant les mois d'été, les disquaires de Belleville et de la Goutte d'Or sont pris d'assaut. Si, dans le courant de l'année, ils vendent 45 à 50 cassettes par semaine, au mois d'août, ce chiffre est multiplié par trois ou quatre. Le gérant d'un de ces magasins, le *Grand Orient* (qui

existe depuis une vingtaine d'années), explique ce fait par le phénomène des vacances. En effet, à cette période, les touristes arabes de retour chez eux et les résidents en partance pour le mois de congé font le plein de cassettes et de disques.

Le marché de la cassette (plus pratique pour des pays où les appareils électroniques ne sont pas toujours disponibles) est d'ailleurs plus florissant que celui du disque depuis environ trois ans. De plus, ceux qui voyagent en voiture peuvent ainsi apprécier sur les milliers de kilomètres qu'ils parcourent les accents nostalgiques de Ouarda — une valeur sûre de la chanson arabe et qui marche bien au niveau des jeunes — ou les rythmes endiablés du raï, aujourd'hui en vogue dans toutes les couches sociales du Maghreb.

La clientèle des disquaires parisiens est constituée par autant d'hommes que de femmes, originaires ou citoyens du Maghreb comme du Moyen-Orient. Leur âge tourne autour de trente-cinq ans.

La musique traditionnelle : un franc succès auprès des restaurants et cabarets parisiens

La musique orientale semble davantage emporter les suffrages des mélomanes, bien que des chanteurs de variétés, à la mode, percent par moments avec un tube qui dépasse les limites ordinaires de la vente. La musique plus strictement traditionnelle est surtout achetée, voire commandée, par les restaurants et les cabarets arabes de la capitale française.

De toute manière, la production de cassettes et de disques vendue par les disquaires français ou arabes destinée au marché arabe est réalisée la plupart du temps en France ou dans les autres pays européens. Les pays arabes disposent en fait d'une très faible infrastructure qui freine le développement, l'épanouissement et l'expression des artistes.

Des syndicats professionnels revendiquent depuis quelques années une meilleure organisation du marché du disque, dans le double objectif de protéger la profession et d'éviter le piratage. Le manque d'infrastructure est aussi vrai sur le plan quantitatif que qualitatif. L'absence de protection et de prise en main du marché par des structures sérieuses et dynamiques laisse trop souvent la place à la médiocrité et au griotisme.

Pourtant, dans les pays arabes, la musique continue de jouer un rôle social traditionnel qui ne demande qu'à être mieux soutenu pour mieux s'intégrer dans l'effort global de développement que tout le monde appelle de ses vœux. □



A la Goutte d'Or : chiffre d'affaires triplé pendant les vacances.

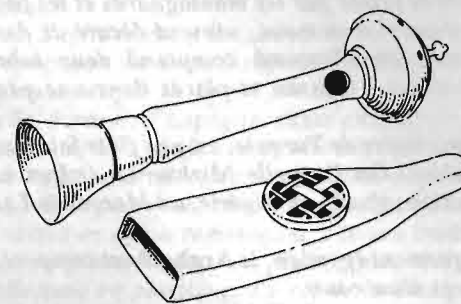
FINI LES BABOUCHES

Aden, Baalbeck, Istanbul et Téhéran sont les villes où Jean-Claude Chabrier est allé enregistrer les plus grands virtuoses contemporains de la musique arabo-turco-persane. Ce fils d'ingénieurs mélomanes qui a débuté dans la vie active comme médecin de campagne s'est consacré depuis vingt ans à la découverte et à l'étude des musiques d'Orient, « de la Grèce au Bengale ».

Auteur d'une thèse de doctorat de musicologie études islamiques, enseignant et chercheur, il constate dans les années soixante combien le monde arabe et singulièrement ses musiques « sont calomniés ».

Il décide donc de produire des disques en créant la collection Arabesques. « Il fallait, nous dit-il, faire connaître ce qui est élégant et raffiné dans la culture orientale. Cette démarche a pu apparaître comme paradoxale parce qu'elle était à la fois politique et foncièrement élitiste. Je crois qu'en fait ma démarche était habile, mais sans démagogie.

« Le musicien iranien que je montre sur une pochette de disque n'est pas en babouches, il porte complet veston et



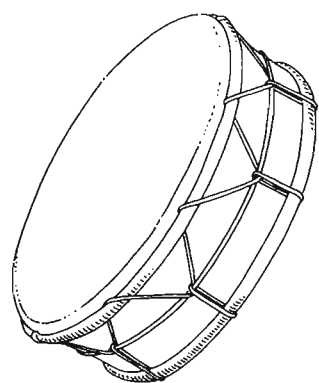
cravate ; et surtout je fixe ses mains, des mains belles, intelligentes, qui vivent et qui sentent, qui valent celles de n'importe quel musicien raffiné d'Europe. C'était un acte antiraciste et plus précisément un acte pour l'égalité des cultures. Trop peu de mélomanes avertis fréquentent les concerts donnés par exemple au théâtre des Amardiens où ne se retrouvent que les gens acquis au tiers monde. Ce n'est pas normal ! »

L'attrait des musiques d'Orient sur J.-C. Chabrier se rattache, semble-t-il, à plusieurs niveaux. Il y a d'abord, chez ce spécialiste qui parle couramment le turc et connaît

aussi le persan, l'arabe et le hongrois, le goût de voyage. L'hospitalité des Orientaux l'a très tôt touché. « L'accueil fait à l'étranger, commente-t-il, est tout à fait exemplaire, car l'hospitalité revêt sociologiquement un caractère naturel et anonyme. »

Du côté musical, Chabrier souligne que la musique arabo-turco-iranienne a l'avantage d'une pluri-ethnicité. « Du Maroc au Yémen, ajoute-t-il, les hommes se considèrent comme des frères et les musiciens se sont référés aux mêmes traités médiévaux comme à un Islam plurinational commun. C'est une musique idéale, sans fondement ethnique. Le mouvement artistique s'est fait dans une démarche modeste et intellectuelle, au-dessus de tout ethnocentrisme. »

Les projets de Chabrier sont à la mesure de son savoir : détenant une énorme documentation, dont un mètre cube d'enregistrements et 20 000 diapositives, il voudrait tout simplement mettre son expérience et son matériel « au service d'une institution destinée à renseigner le grand public sur les potentialités et le patrimoine culturels et musicaux de l'Orient. » A bon entendeur, salut ! □



Chanson légère, mélodies

« Il fait la nouba », dit-on, en France, de celui que ses goûts portent à la fête. Le terme *nouba* vient en fait du Maghreb et signifie en arabe *suppléance* ou *remplacement*. Dans les grandes familles d'antan, les femmes faisaient une autre *nouba*, puisque cela désignait l'acte

de réaliser une tâche – domestique par exemple – à tour de rôle. C'est ta *nouba* = c'est ton tour.

Dans le registre musical, la *nouba* est un programme de concert, employé au pluriel la *nouba* désigne aussi un groupe de musiciens. On retrouve d'une manière particulière la *nouba* dans le contexte de la musique dite andalouse, née de la rencontre des cultures de l'Espagne musulmane. Là, c'est l'appellation donnée à un ensemble de chants et de pièces instrumentales composé selon le même mode et selon des rythmes différents, dont le nombre n'excède pas cinq. Cette forme varie d'ailleurs beaucoup d'un pays à l'autre, voire d'une ville à l'autre. Les citadins mélomanes de Constantine distinguent nettement leur *nouba* de celle de Tlemcen ou d'Alger.

Au Machrek, l'équivalent de la *nouba* maghrébine s'appelle *wasla*. On y trouve une improvisation vocale particulière qui consiste, entre autres, à multiplier les variations de phrases musicales autour de deux mots : « *O ma nuit, O mon œil*. » Dans la tradition poético-musicale, ces deux termes se rattachent à l'amour..., « l'œil étant la première prise de contact, et la nuit la compagne sincère de l'amour » (1). Le meilleur chanteur est, comme on s'en doute, celui qui répète ces phrases le plus longtemps et avec un maximum de variations.

L'Egypte a perdu la guerre ? Normal, les soldats écoutaient les nostalgiques chants d'amour

L'Egypte et ses chanteurs ont porté au faite de la gloire et de l'universalité inter-arabe, voire de l'université tout court, la *wasla*, retravaillée et modernisée. Sayed Darwish donne dans les années 20 un élan nouveau à l'art musical. Il insuffle aux compositions classiques une dynamique pleine de fraîcheur en s'inspirant du folklore populaire.

Après lui, de nombreux musiciens et chanteurs, dont la célébrité Oum Koulthoum, font de cet art encore de facture classique, un produit qui emporte l'enthousiasme et l'engouement des foules arabes. Des concerts gigantesques, des fans par milliers, consacrent Farid El Atrache, Mohamed Abd El Ouahab, Abdel Halim Hafez...

Pourtant des voix s'élèvent un peu partout pour condamner avec plus ou moins de véhémence, selon les contextes nationaux, une musique et une chanson considérées par les plus politisés comme soporifiques, voire aliénantes. Lors de la guerre des Six jours avec Israël, qui vit la débâcle des Arabes, des rumeurs folles circulent devant l'ampleur de l'échec... L'Egypte aurait perdu la guerre parce que... les soldats égyptiens écoutaient les nostalgiques chants d'amour de Oum Koulthoum au lieu de se battre contre l'ennemi...

Au-delà de la conjoncture et de l'outrance d'un humour qui touche parfois au cynisme appliqué avec soin à soi-même, c'est en fait le procès de la chanson dite légère qui est ainsi exprimé. Les sirupeuses mélodies d'une multitude de vedettes bien moins talentueuses qu'Oum Koulthoum – d'ailleurs largement diffusées à travers une partie du cinéma égyptien – exaspèrent les milieux politiques. Militants de gauche et intellectuels rêvent dans les années 60 et 70 d'en découdre avec les systèmes politiques et économiques qui les oppressent.

Toujours en Egypte, un chanteur populaire, aveugle depuis l'enfance, Cheikh Imam, accompagné de son poète, Fouad Negm, renoue hors et à l'intérieur des prisons qu'il fréquente assidûment pour délit d'opinion politique, avec la démarche de Sayed Darwish. Il enregistre, à l'occasion des veillées populaires dont sont friands les Orientaux, des cassettes qui célèbrent la vie quotidienne du petit peuple du Caire, des paysans des rives du Nil et la solidarité de classe.

Des groupes musicaux se créent, notamment au Liban avant l'aggravation de la situation, travaillent à répondre au besoin de rénovation de la musique arabe. Ils mettent en musique les grands poètes contemporains, privilégient la chanson « à texte », ils veulent redonner au chant la couleur « des yeux des mots ». Des mots d'aujourd'hui. □

(1) Cf. *La Musique arabe*, Salah El Mahdi éd. Alphonse Leduc, Paris 1972.

AU PAYS DU ROI LUTH...

Les instruments de musique folklorique se distinguent très nettement des instruments qui sont utilisés dans la musique traditionnelle savante.

Dans la musique folklorique, les instruments varient d'un pays ou d'une région à l'autre, par certains détails ou par le nom qu'ils portent. La Gasba est particulièrement prisée par les montagnards et les paysans arabes. C'est un roseau troué, souvent décoré de dessins. La Cornemuse ou Mezoued comprend deux tubes de roseau accordés à l'unisson et placés dans une peau de chevreau.

La Zorna, originaire de Turquie, est une flûte fabriquée en bois de jujubier. On l'appelle Mizhar en Orient arabe, zokra en Tunisie, ghaïta en Algérie, au Maroc, en Lybie et en Espagne.

Plus spécifiquement égyptien, le Arghoul est composé d'un long roseau et d'un court.

En percussion, on trouve la Tabla qui accompagne souvent la zorna en Afrique du Nord. C'est un tambour à baguettes couvert de peau de chèvre des deux côtés.

En région saharienne, la Gasaa – une autre sorte de tambour – est en bois d'olivier.

La célèbre Derbouka, qui a un grand succès auprès des touristes français et européens en tant qu'objet – souvenir – est en poterie et recouverte d'un seul côté de peau de chèvre.

Enfin, le Bendir (ou DAB) développe de chaudes sonorités qui s'accordent harmonieusement avec le mezoued.

Le Luth est certainement l'instrument-roi de la musique

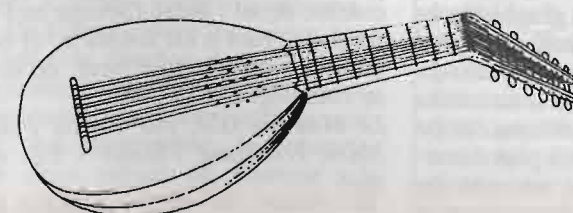
sirupeuses et grands poètes



MAROC :
un jeune
musicien
et son
darbouga.

classique arabe. Le terme arabe qui le désigne est Oud qui signifie tout simplement « baguette » ou « bâton flexible ». Il en existe plusieurs variantes dont le luth tunisien qu'on retrouve au Maghreb, le Khobza très répandu en Roumanie. Il semble que ce soit sous l'influence des Perses que cet instrument ait été introduit en Arabie.

Damas, Baghdad et Le Caire ont été les centres principaux de propagation du Oud, il reçut dès le Moyen Age diverses modifications qui le firent aboutir à sa forme actuelle laquelle, à travers l'Espagne, passa en Europe. Il comporte une caisse de bois piriforme très bombée, le manche, court, est recourbé en arrière, enserrant ainsi des cordes doubles dont les deux premières sont actuellement métalliques et les trois autres en nylon remplaçant le boyau traditionnel. Les cordes se pincient avec un plectre jadis en bec d'aigle, actuellement en plastique. Le roi de la musique arabe est aussi bien utilisé dans l'orchestration que pour accompagner le chant savant et parfois même populaire. Il se trouve surtout mis en valeur dans le Taqsim, ce jeu



d'improvisation où il déploie toutes ses possibilités.

Autre instrument savant, le Kanoun. En forme de trapèze, cet instrument a 26 triples cordes, il est muni de plaquettes placées sous chaque ensemble de cordes. Placé sur les genoux, le Kanoun est joué avec les deux index munis d'ongles de corne. Il en existe plusieurs sortes là aussi : le Rebab nord-africain, qui se joue avec un archet, accompagnait les conteurs et poètes populaires. Un troisième genre est connu en Syrie et en Irak, il comporte une seule corde.

Le Naï, flûte en roseau, est répandu un peu partout tandis que le Cintour (particulièrement connu en Iran et en Irak), en forme de trapèze, constitué de onze et quinze triples cordes, se joue à l'aide de petites baguettes.

Essentiellement musique de chambre, la musique ne connaît pas une percussion très variée. La Derbouka y est pourtant utilisée (avec une peau de poisson) ainsi que le Tar, petit tambourin à peau de chèvre ou de poisson, ainsi que le Naghrat, constitué de deux petites timbales couvertes de peau de chameau et de deux baguettes.

C'est au cours d'une longue histoire que se sont constitués les instruments de la musique arabe, à partir d'éléments divers véhiculés par les vieilles civilisations en contact avec l'Islam.

Ils sont toujours représentatifs de la grande diversité du monde islamique, mais n'en portent pas moins le sceau d'une civilisation particulière, aujourd'hui en mutation. L'adjonction d'instruments occidentaux dans la musique dite moderne en est une expression parmi d'autres. □



Tex Avery, de la planche à l'agenda de poche.

PLASTIQUES

TEX AND CO. Les amateurs de Tex Avery et de ses personnages plus fous les uns que les autres peuvent se réjouir : un *Agenda 87 Tex Avery* (éd. du Chêne) vient de voir le jour, sans doute pour permettre à tout un chacun de devenir un peu plus fou au fil de l'année ! La BD fait des bulles, tout le monde sait ça. Elle peut aussi se mettre en poche : c'est en tout cas le pari lancé par les éditions J'ai lu, qui inaugurent une collection dont les « albums » entrent (en forçant un peu) dans la poche arrière d'un jean. L'argument prix (moins de 30 F par exemplaire) jouera sans doute plus que celui de la qualité (même si celle des premières « BD poche » est assez honnête).

En effet, si certains (Mafalda, les Bidochons...) se prêtent facilement au format réduit, d'autres (Corto Maltese, Bilal) risquent d'en pâtir sérieusement au niveau de la qualité du graphisme et de la mise en page. On voit donc mal toute la BD se mettre en poche, mais la formule adoptée par J'ai lu a au moins le don de séduire le porte-monnaie et de rendre la BD accessible aux plus désargentés (qui en sont aussi souvent les plus friands) : les jeunes. Bravo pour la

démocratisation, mais il ne faudrait pas étouffer dans un espace trop étroit un jeune art qui a montré ses lettres de noblesse, en partie grâce aux supports dont il s'est donné les moyens. □

ROMAN-PHOTO. Grâce à cette nouvelle collaboration d'un auteur de BD assez fascinantes comme *la Fièvre d'Urbicande* (Ed. Casterman, 1985), Benoît Peeters, et d'une photographe, Marie-Françoise Plissart (ils ont déjà publié ensemble *Droit de regard*, éd. de Minuit, 1985), le roman-photo quitte résolument les ornières du genre. L'histoire qui se trame ici sous forme d'une enquête est à tout le moins... énigmatique. Au fur et à mesure de celle-ci en effet, le mystère semble s'épaissir ! Harcelé de questions fusant d'interrogateurs invisibles, l'homme sommé de répondre s'égare dans les méandres d'une réalité qu'il reconstitue par bribes désordonnées. On est soudain saisi d'un doute : les traqueurs d'aveux ne sont-ils pas tout simplement à voir dans la seule (mais déroutante) complexité qui se noue entre le texte et les photos de ce livre même ?... Mais, comme dirait l'autre (Sempé en l'occurrence), « rien n'est simple », et ce récit montre bien que tout peut, de surcroît, se compliquer ! □

Le Mauvais Œil, par Benoît Peeters et Marie-Françoise Plissart - Ed. de Minuit.

BERNARD GOLFIER

SPECTACLES

DANSE-THEATRE

VIENNE. Arthur Schnitzler (1862-1931), qui avait commencé une carrière de médecin avant de se tourner définitivement vers l'écriture, théâtrale en particulier (quatre-vingts pièces, pour la plupart encore inédites en France), avait suscité l'admiration du Dr Freud, comme en témoigne ce que ce dernier lui écrivit en 1906 : « Je me suis souvent demandé avec étonnement d'où vous teniez la connaissance de tel ou tel point caché, alors que je ne l'avais acquise que par un pénible travail d'investigation et j'en suis venu à envier l'écrivain que déjà j'admirais. » Mais, à vrai dire, l'admiration était réciproque entre ces deux personnalités viennoises.

L'œuvre théâtrale de Schnitzler mérite sans aucun doute d'être révélée au public français : la superbe mise en scène de *Terre étrangère* que nous avait donné Luc Bondy en 1984 au théâtre des Amandiers de Nanterre l'atteste. *La Ronde* (éditions Stock, 1984) sera à son tour montée par Alfredo Arias à la Comédie-Française. En attendant, ce sont deux pièces en un acte de l'auteur viennois, *les Derniers Masques* et *la Grande Scène* (adaptation française de Gabriele Brennen et Henri Christophe) que Gilles Gleizes a réuni en un seul spectacle. Leur thème commun, celui de la mégalomanie et de la fragilité de l'homme, les fait se compléter : la première est violente et met en scène des personnages au seuil de la mort, la seconde est au contraire vive et acerbe. □

Les Derniers Masques, la Grande Scène, d'Arthur Schnitzler, au théâtre de Boulogne-sur-Mer, les 9 et 10 janvier 1987 à 20 h 30 ; le 11 janvier à 17 heures ; puis repris au Théâtre 13 à Paris, du 20 janvier au 22 février 1987, à 20 h 30.

NAPOLI. Pour Eduardo De Filippo (1900-1984), Naples est « un théâtre antique qui ne fait jamais relâche ». Les ruelles et les places grouillantes de monde de cette ville peuvent, en effet, l'apparenter à un « lieu théâtral » urbain d'où jaillissent spontanément la gestuelle expressive et le dialecte de ses habitants, à la fois acteurs et public. Une série de manifestations rend hommage à cette « scène napolitaine » et à E. De Filippo, dont les pièces, tout en restant très ancrées dans la réalité spécifiquement napolitaine, ne l'abandonnent pas moins dans une optique universelle. Au programme, la présentation de deux pièces de l'auteur : *la Grande Magia* (mise en scène de

G. Strehler) au théâtre de l'Europe, du 6 au 18 janvier 1987 et *les Voix intérieures* (mise en scène de C. Yersin) au Théâtre de l'Est parisien, du 6 janvier au 15 février 1987.

Mais il y aura également une table ronde : *Eduardo De Filippo, dramaturge et acteur*, les 14 et 16 janvier 1987 à 17 heures à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, 75007 Paris) et une exposition documentaire sur l'œuvre de l'anthropologue Ernesto De Martino, Naples dans l'Italie du Midi au même endroit, en janvier et février 1987... entre autres. □

INTIME. Aux éditions de l'Arche paraissent les volumes 5 et 6 de l'œuvre théâtrale que Strindberg écrit dans la dernière partie de sa vie. L'auteur suédois, loin de considérer que la réalité individuelle et quotidienne suffisait à définir la condition humaine, à puisé dans l'histoire de la culture de son pays le thème de *la Mariée couronnée* ou de *Blanche-Cygne*.

Mais c'est dans *le Songe*, drame itinéraire entrepris en 1901, que la continuité de la pensée de Strindberg apparaît le plus fortement, puisque s'y mêlent le vécu quotidien, le rêve, la poésie. C'est après l'échec de *Pâques* et une période (1903-1906) où l'auteur n'écrit plus de pièces qu'un retour à la scène s'opère quand celui-ci fonde le

Théâtre intime, pour lequel il produit des pièces de chambre comme *Orage*, *la Maison brûlée* ou *le Pélican*. □

Théâtre complet.

Volume 5 : *La Mariée couronnée* ; *Blanche-Cygne* ; *Charles XII* ; *Engelbrekt* ; *Christine* ; *le Songe* ; *Gustave III* ; *le Hollandais* ; *le Rossignol de Wittenberg*. Volume 6 : *Orage* ; *la Maison brûlée* ; *la Sonate des spectres* ; *l'Île des morts* ; *le Pélican* ; *le Dernier Chevalier* ; *le Régent* ; *les Babaouches d'Abou Kassem* ; *le Gant noir* ; *le Jarl de Bjälbo* ; *la Grand-Route*. Editions de l'Arche.

SINECURE. Le thème de la dernière pièce de Thomas Bernhard voisine avec celui de *la Force de l'habitude* : faire du théâtre n'est pas une sinécure ! Surtout quand le lieu de l'acte théâtral par excellence (la représentation) est... la salle de danse d'un village de 280 habitants, que plus d'une mésaventure d'ordre matériel vient surgir au dernier moment et que la troupe du comédien Buscon, qui est aussi sa famille, n'est pas tout à fait dans sa meilleure forme... On conçoit alors que la comédie de Th. Bernhard, fortement contaminée par les éléments tragiques, ait un dénouement tragi-comique ! *Le Faiseur de théâtre*, de Th. Bernhard - Ed. de l'Arche.



Naples, « un théâtre antique qui ne fait jamais relâche ».

ET ENCORE

SOS. Frédérique, 19 ans, va sombrer dans la drogue, et pourtant ni ses copines, ni ses copains, ni ses parents ne s'en rendront compte. Elle coule toute seule, malgré ses appels au secours. C'est cet « avant » le naufrage qu'évoque ce spectacle, sans dramatisation excessive ni minimalisation.

SOS au Théâtre 18 à 20 h 30 (dimanche à 16 heures, relâche le lundi), du 6 janvier au 8 février 1987.

HAMLET. Dix ans après sa première mise en scène de *Hamlet*, Daniel Mesguich remonte cette pièce inépuisable. Le thème du double est exploité à fond dans cette revisitation du drame du prince du Danemark, et les libertés d'interprétation ne manquent pas, tantôt surprenantes et agréables, mais tantôt étouffant parfois aussi un peu le sens profond de la pièce de Shakespeare.

Hamlet au théâtre Gérard-Philipe à 20 h 30, jusqu'au 5 janvier 1987 et reprise du 9 mars au 12 avril.

L'AFRIQUE FAIT SON CINEMA

Ou du moins, essaie. Jean Rouch et Emmanuel Sama : un regard

A propos du cinéma africain, l'ethnologue et cinéaste Jean Rouch avait évidemment deux ou trois choses à dire. Sans compter l'esprit animant son dernier film : *Dionysos* (1). « Je souhaite qu'il déclenche chez le spectateur une inquiétude amusée et fertile. Que la musique réellement improvisée pour ce film par des gens de divers horizons culturels et qui ne s'étaient jamais vus avant fasse "image" vers l'avenir. Un monde pluriel, multiculturel. Car nous sommes obligés de "jouer" ensemble et de trouver la clef à desserrer toutes les mauvaises consciences... »

Différences : Jean Rouch, que pensez-vous du cinéma africain à travers ses récentes réalisations ?

Jean Rouch : C'est un cinéma en proie aux paradoxes de la nécessité de son développement et des actuelles conditions de production. Dans son ensemble, le continent africain est tombé dans le piège des films à hauts budgets, des grandes mises en scène (*le Sixième Jour*, de Chahine, *Sarraounia*, de Med Hondo, etc.). Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui, il a démarré en Algérie. Un film comme *le Vent des Aurès* avait, à l'époque, en raison de son coût, quasiment vidé les caisses du Centre du cinéma algérien et pratiquement bloqué des réalisations de jeunes cinéastes...

Différences : Comment expliquez-vous cette situation d'aujourd'hui ?

J. R. : Les raisons sont multiples. Personnellement, j'ai bien connu les débuts du cinéma africain. Très vite, quand on disait qu'il fallait réaliser des films en 16 mm, il y avait souvent cette objection : « On nous propose de faire un cinéma au rabais !... On nous fait croire que ce qui est valable pour les Blancs ne l'est pas pour nous ! »... Peu après est apparu le format super-8 mm (qui avait des avantages et des qualités supérieures à la sacro-sainte vidéo actuelle). Un cinéaste comme Souleymane Cissé m'en a beaucoup voulu le jour où je lui ai dit : « Il faut tourner en super-8 ».

Maintenant, à travers les festivals, le cinéma africain est sorti de l'anonymat par une série de films tout à fait



J.R.P.

Jean Rouch remarquables. On veut donc aujourd'hui tourner en 35 mm et en scope ; c'est la fascination du modèle extérieur avec toutes ses lourdeurs techniques. D'où, parfois, un manque de liberté de création sinon un manque... d'africanité. Un cinéaste comme Cissé – et il n'est pas le seul – travaille avec des opérateurs français. L'Afrique a pourtant des techniciens. Quelque chose ne colle pas à ce niveau. C'est comme avoir le cul entre deux chaises, l'une en rotin, l'autre en Louis XVI. (Rires.)

Un cinéma pied-nu

Différences : L'inconfort d'une telle situation viendrait d'un complexe par rapport au flot d'images véhiculées par l'Europe et l'Occident dans des pays d'économie pauvre ?...

J. R. : Je ne crois pas qu'on puisse préjuger. Il faut encore attendre. Mais les résultats risquent d'être parfois décevants par rapport aux investissements mis en œuvre. Cependant, parallèlement, il y a aussi un mouvement important de jeunes cinéastes africains qui est en train de se développer en reposant un tas de vraies questions ; un cinéma que j'appelle « pied nu »...

Par exemple, au Burkina-Faso – pays aux multiples langues différentes – le cinéaste Ouedraogo (formé à Ouagadougou, puis à l'IDHEC) a réussi à

tourner deux beaux moyens métrages sans le moindre dialogue, mais accessible à tous les villageois du Burkina... Il prépare d'ailleurs actuellement son premier long métrage.

Cette année, au Festival de Nantes, on a pu voir un formidable film malien réalisé par Omar Sisoko, *la Leçon des ordures* (2), sur des gosses de Bamako qui s'occupent de voirie dans la ville tout en se faufilant dans les histoires d'adultes.

Ce cinéma « pied nu » (Jean Rouch tient à sa formule !) est en passe aujourd'hui d'éclorre un peu partout : au Sénégal, au Niger, etc., avec un minimum d'interventions extérieures du projet à la réalisation. Et là, l'avenir du cinéma africain se révèle passionnant.

Différences : Avec peut-être aussi pour nous, spectateurs d'Europe si loin de ces pays et de leurs contextes, un risque de regard facilement surplombant pour ne pas dire plus...

J. R. : Oui, il y a de cela. Nous avons encore trop, vis-à-vis de ce cinéma africain qui file son propre avenir, un regard paternaliste, fût-il « néo ». Il faudrait que nos enfants se révoltent et défilent dans les rues en criant : « A bas Kubrick ! », ce type bourré de talent, mais pris au piège des caméras hypersophistiquées... Sérieusement, je pense qu'il faut aujourd'hui lutter contre le cinéma propre et carré pour faire du cinéma sale et hexagonal.

Différences : Ah bon ?

J. R. (rieur) : Attention, pas de méprise ! Les hexagones sont les seules figures pouvant aisément s'assembler entre elles et former des nids d'abeilles... Les villages africains, dans leur topographie, sont hexagonaux. Les routes françaises sont souvent meurtrières parce que trop... droites...

Merci, Mister Rouch, pour cette petite histoire de géométrie morale, d'humour et de ciné-vie ! □

Propos recueillis par JEAN-JACQUES PIKON

(1) En outre, devrait bientôt sortir sa version cinéma de la pièce *Folie ordinaire d'une fille de Cham*, de Julius Amédée Laou, mise en scène par Mesguich.

(2) Ce film a reçu le Tanit de bronze au Festival de Carthage 1986.

en noir et blanc sur les perspectives du cinéma africain.

ECRANS NOIRS

Du 13 au 23 novembre, les écrans du monde s'étaient donné rendez-vous à Amiens. Fraternité oblige, puisque le Festival d'Amiens (1) est jumelé avec le Fespaco de Ouagadougou et avec celui de Montréal.

Les rencontres comme Amiens sont l'occasion pour les distributeurs français ou les simples spectateurs de découvrir la production de plusieurs pays d'Afrique. Or, qui soupçonnerait la vitalité du cinéma et le souci d'une politique audiovisuelle cohérente dans un pays comme le Burkina-Faso, par exemple. Nous en avons demandé plus à Emmanuel Sama, délégué du Fespaco à Amiens.

« Le programme populaire de développement, au Burkina-Faso, prévoit, depuis 1984, cinquante nouvelles salles. Chaque province a un programme de développement à réaliser. L'équipement cinéma y figure au même titre qu'une maternité ou une école.

« Le souci premier est de promouvoir la diffusion du cinéma africain. Cela implique que les Etats africains qui participent à un centre de diffusion et de production contrôlent réellement le marché et ne deviennent pas une antenne de l'UGC, comme cela fut le cas au début.

« Une école interafricaine que dirige Gaston Gaboré, l'auteur de *Wend-Kuuni*, est le siège de la Fédération africaine qui entend désormais que les efforts pour de nouveaux écrans accompagnent la production d'un cinéma africain authentique.

« Au Burkina, le cinéma est monopole d'Etat. Un fonds de promotion réinvestit 10 % des recettes brutes dans la production depuis bientôt dix ans.

« C'est ainsi que des films comme *Wend-Kuuni* ont pu voir le jour. Désormais, les réalisateurs bénéficient d'une aide supplémentaire de la part de l'Etat, sous la forme d'un aval pour prêt bancaire. »

On assiste à l'éclosion de talents nouveaux et, ajoute notre interlocuteur, ces jeunes cinéastes savent que leurs films seront vus. Plusieurs de ces films

récents comme *Désebagato*, le *Dernier Salaire* ou *l'Autre Ecole* traitent de thèmes voisins, la relation entre la ville et le village. *Quand tout va mal*, de Nikiema Thomas, a obtenu le Prix de la première œuvre au Festival de Carthage. Une histoire relativement classique, mais touchante : un enfant est envoyé à la ville chez sa grand-mère pour suivre des cours. Quand la grand-mère tombe brusquement malade, le jeune garçon doit devenir cireur pour subsister. Les écrans de cinéma, mais aussi la télévision, une des premières d'Afrique, sont impliqués dans la même politique : rendre à l'Afrique ses images. Les séries américaines *Dallas*, *Dynastie*, n'entrent pas au Burkina où même les enregistrements cassettes de ces feuilletons sont interdits. « C'est un choix politique, souligne Emmanuel, car d'autres pays, l'Algérie, par exemple, ont acheté ces séries américaines. » Le jeune Etat se tourne donc résolument vers ses racines et s'ouvre ainsi à ses voisins : *Sarraounia*, du Mauritanien Mel Hondo, a été coproduit par le Burkina, qui a aussi prêté de nombreux figurants. Les spectateurs français peuvent voir ce film depuis un mois. Les lecteurs de *Différences* n'ont pas encore fini d'entendre parler des écrans d'Afrique, puisque rendez-vous leur est donné avec le Fespaco 1987, le dixième du nom, en février. □

CHRISTIANE DANCIE

(1) Journées cinématographiques d'Amiens, consacrées depuis des années, à l'amitié entre les peuples. Fespaco : Festival du cinéma africain.



Wond Kuuni, de Gaston Kaboré, un film phare pour l'Afrique

A VOIR EN JANVIER

Aux Frontières de la ville, film australien de Bruce Beresford. Les difficultés d'insertion d'une jeune métisse de son bidonville d'origine aux quartiers blancs.

D'Autriche deux films également importants : *Le premier volet de la trilogie d'Axel Corti, après Welcome in Vienna. Décidément le cinéma de ce pays n'a pas fini son travail d'information sur le passé et le présent nazi ; les Héritiers de Walter Bannert part d'un fait divers authentique et dénonce les activités des néo-nazis pour entraîner la jeunesse d'aujourd'hui.*

Reste à vous parler de Levy et Goliath, le dernier de la tribu de Gérard Oury et de Rabbi Jacob. Comme on retrouve Anconina et Boujenah en frères, on pense compter sur un honnête (sic) film commercial. □

AGENDA

5 janvier au 30 mars, tous les lundis, la *Ligue d'improvisation française* reprend ses grands matches d'impro au Bataclan, à Paris. Rens. au 47.00.30.12.

9 au 17, *Venise sauvée*, pièce d'André Engel, d'après l'œuvre de Hugo von Hofmannsthal, à la grande salle de la Maison de la culture du Havre. Rens. au 35.21.21.10.

10 *Salif Keita*, de l'afro rock, une voix haute et déchirée venue du Mali. Théâtre 71 de Malakoff. Rens. au 46.55.43.45.

11 janvier au 28 février, l'exposition itinérante : *Pour mieux combattre la drogue, vaincre l'ignorance*, réalisée par l'association familiale de lutte contre la toxicomanie en Guadeloupe, sera présentée dans plus de 20 communes de l'île. Rens. au 90.04.14 à Pointe-à-Pitre.

11 au 21, *Eden*, une chorégraphie de Maguy Marin, à la Maison des Arts de Créteil. Rens. à la Maison des Arts.

9 inauguration des salles permanentes du *Musée d'Aquitaine à Bordeaux*. Ces salles sont consacrées à l'Histoire contemporaine et à l'ethnographie régionale. Rens. au 56.90.91.60.

11 janvier au 14 février, exposition du *peintre Taulé* à la galerie de l'hôtel de ville de Villeurbanne. Rens. à la mairie.

12 ouverture des cours d'initiation à la photo du Center for media art and photography au centre américain à Paris. Rens. au 43.35.21.50.

13 soirée d'études sur la liberté organisée par l'Université d'éducation nouvelle « Robert Gloton » (GFEN), à l'école de Grésillons, 35, rue du Square à Gennevilliers. Rens. au 46.72.53.17.

15 date à laquelle seront disponibles les dossiers d'inscription de la formation à la direction de projets culturels ouverte par le centre de formation national d'Avignon. Les études, sur 12 mois, sont sanctionnées par un D.E.S.S. Rens. au 90.82.20.97.

15 journée d'étude : *Modernité, développement ici-bas là*, organisé par le séminaire ONG/OIG, de l'Université de Paris VII. Rens. à l'UER de géographie à Jussieu.

MUSIQUES

COSMOPOLITES

JAZZ EN LOIRE. Steve Lacy est un saxophoniste et compositeur new-yorkais. Il a joué avec les musiciens de jazz les plus illustres d'après-guerre, en particulier Gil Evans, Cecil Taylor, Théolonus Monk et Don Cherry. Ce fils d'émigrés russes quitte New York pour Paris en 1970, où il prend une part importante à la naissance de la musique improvisée européenne. Il joue uniquement du saxophone soprano. Pour lui, les trois maîtres absolus de cet instrument sont Sydney Bechet, Johny Hodges et John Coltrane.

Steve Lacy a également été influencé par sa participation à l'orchestre de Gill Evans, puis surtout par la musique de Cecil Taylor, qui allie à une technique de piano impressionnante l'audace et l'énergie qui le rend capable de condenser thèmes et variations en solos inépuisables. C'est cette démarche que Steve Lacy poursuit...

« Pour imposer un nouveau style, explique-t-il, il faut rester intègre, c'est-à-dire jouer ce qu'on a dans le sang et rien d'autre. Surtout ne pas abandonner sa piste. Chercher la liberté est peut-être un acte politique, car il faut survivre dans un monde où il y a beaucoup de belles musiques. On est donc obligé de lutter pour chaque phrase, et de continuer jusqu'à ce qu'on se sente "free". » Steve Lacy sera au X^e Festival international de jazz de Rive-de-Gier le 30 janvier 1987. Un rendez-vous à ne pas manquer. □

Festival international de jazz de Rive-de-Gier, les 23-24 et 30-31 janvier 1987. De nombreuses formations venues d'Europe, d'Afrique et des Etats-Unis. Le Français Alma Ata, le 23 et le Zaïrois Ray Lema, le 31, entre autres. Tél. : 77.75.05.22.

Discographie :

Steve Lacy *Sextet*, The Flame, Soul note SN 1035. The Condor, Soul note SN 1135.

Ray Lema, *Medicine*, Celluloid 6756. Kinshasa, Washington D.C., Paris, Celluloid 6658.

TRADITION. Du folklore en compact, ou comment relier tradition et technologie. Si vous avez une platine laser et quelques grammes de curiosité, vous pourrez commencer par la Mongolie. Laissez-vous aller aux délices des Köömii (chants diphoniques) aux limites de la voix humaine, des guimbardes à traction qui accompagnent la marche des chameaux, de la vielle qui évoque la course effrénée des chevaux dans la steppe et des chants longs, épopées du XII^e siècle, ainsi que ou des instruments rares comme le lithophone.

Un petit tour en Chine, ensuite, et sa musique classique instrumentale. Tous les rêves sont permis sur les *Corbeaux de l'hiver glissant sur l'eau gelée*, exécutée par un cheng à cordes de soie, ou *En soulageant mon cœur* (cheng à cordes métalliques).

Enfin, pour terminer, les Maîtres tambours du Burundi. Vêtus d'amples robes drapées, blanches et rouge sang, ils forment un ensemble d'une quinzaine de tambours disposés en arc de cercle. Le battement des tambours, unique en son genre, constitue un discours continu entre les musiciens et les spectateurs, chaque tambourinaire, spontanément, laissant son tambour pour prendre place au centre du demi-cercle et se livrer à une improvisation dansée. □ V. M.

Mongolie, musiques et chants de tradition populaire. Grem G7511.

Chine, musique classique instrumentale. Playsound S 65005.

Les maîtres-tambours du Burundi. Arion AR 64016.



Simon Jurad

ET CRIC « et crac », répond l'auditoire quand le conteur antillais va commencer ses fables. C'est aussi comme ça que Simon Jurad introduit ses chansons lorsqu'il occupe la scène avec sa bande, Edith Lefel, Jean-Luc Alger et les autres. Ça « zouke » sérieux et, lors de son récent passage à l'Olympia, la foule a déliré sur *Lanmou* et *Mô dan bwa doudou mwen*, à vous faire péter les oreilles. Son dernier album arrive en tête des hit-parades antillais. Et cric, et crac. □ V. M.

Simon Jurad, *Blue Silver* 8210.

FEDERICO. Amancio Prada est galicien. Il chante les *Sonetos del Amor oscuro*, écrits à partir de 1935 par Federico Garcia Lorca et demeurés inachevés : on sait pourquoi...

Les 9 et 10 janvier 1987, à 18 h 30 au Théâtre de la Ville. □

BLOC-NOTES

YVES THORAVAL

LA PLUS BELLE GARE DU MONDE. N'en déplaise à Salvador Dali, la gare de Perpignan n'est plus la plus belle du monde. Celle d'Orsay, construite pour l'Exposition universelle de 1900 lui ravit la place d'une belle longueur en devenant l'un des plus somptueux musées existant (ce n'est pas tous les jours qu'il s'en crée un, ex-nihilo), autant par son contenu que par la superbe verrière restaurée qui éclaire les œuvres d'art (presque) à la lumière du jour. L'aménagement concocté par la célèbre décoratrice italienne Gaé Aulenti donne à la nef l'apparence à la fois de l'« Gare Saint Lazare » de Monet et un air de mastaba égyptienne et de porte babylonienne kitsch et chic où l'on circule à l'aise, allant d'alvéoles en galeries qui abritent ce qui s'est fait de mieux en arts plastiques, entre 1848 et 1914, période d'élaboration de notre XX^e siècle que « couvre » le musée.

Ainsi la charnière entre le Louvre et le Musée national d'art moderne du centre Pompidou, (sans oublier le musée d'Art moderne de la Ville) et « Picasso » est-elle maintenant chronologiquement assurée sur le plan des arts plastiques. Une déception cependant : étant donné la personnalité de sa directrice, Madeleine Réberieux, une très grande historienne des sciences sociales, on aurait pu espérer, et c'était son souhait, qu'« Orsay » soit avant tout un musée de la civilisation du XIX^e siècle, dont le caractère industriel et scientifique, laboratoire immédiat du XX^e, est incontestable. Or, ce sont plutôt les tenants de l'art pour l'art qui l'ont emporté. On ne s'en plaindra pas trop, d'autant que, sous l'impulsion de sa directrice, des actions résolument nouvelles seront dirigées avec et pour les comités d'entreprise, les syndicats, les scolaires, les groupes en général dans des domaines jusqu'ici plutôt marqués par l'élitisme. Mais, à l'aube du XXI^e siècle la distinction entre le social et l'art est-elle encore autant de mise que dans la tradition muséologique classique ?

MONDOCULTURE. Il faudrait chaque mois occuper la moitié de « Différences » pour signaler les activités de la « Maison des cultures du monde », tant son action semble illustrer le titre du MRAP « ... pour l'amitié entre les peuples ». Par exemple, jusqu'à la fin-janvier, « Musiques et jeux de la toundra et de la taïga » (URSS), présente un spectacle inédit, « exotique », venu d'une sorte de « Sahara » d'herbes

éparses et rudes, couvrant le nord immense de l'immense URSS. Ces musiques et ces chants nous introduisent auprès de femmes et d'hommes qui ont de tout temps su maîtriser la nature, les vents, le froid, Bédouins du septentrion se mirant dans les eaux pures du Baïkal et parcourant la Yacoutie glacée vers les feux d'une grande ville nommée Irkoutsk. Et puis, un conseil, profitez de leur venue en France, car chez eux les températures peuvent descendre jusqu'à - 72° !



Le musée d'Orsay et l'une de ses 2 300 peintures, les raboteurs de parquet, du Gustave Caillebotte.

PHOTOMANIA. Surtout, il ne faut pas manquer (jusqu'au 25 janvier) un des maîtres incontestés de la photographie, August Sander qui a, de 1910 à 1933, date à laquelle les nazis « autodafèrent » son œuvre, puis de nouveau après la guerre, impitoyablement, en entomologiste tendre et froid à la fois, autopsié la société allemande dans toutes ses strates, ses corps de métiers, en laissant toujours à l'individu pris comme sujet, le soin de montrer sa profonde personnalité.

TORO. Sous le signe du taureau, jusqu'au 25 janvier, un ensemble de manifestations multiformes (expositions, danse, théâtre, musique, cinéma), à la gloire du tutélaire totem des Celtes-Ibères devenus nos Espagnols voisins, explosent au théâtre du Rond-Point et au cinéma Latina aussi (à découvrir avec sa galerie-bar-restau). Cette irruption espagnole est patronnée par l'active association « Cultura Latina » qui, depuis 3 ans, est à l'origine de multiples et réussies initiatives.

Paris-Audiovisuel : 35, rue La Boétie, Paris 8^e. Tél. : 43.59.41.78.

Cultura Latina : 65, Bd des Invalides, Paris 7^e. Tél. : 47.34.94.29.

Maison des cultures du monde : 101, Bd Raspail, Paris 6^e. Tél. : 45.44.72.30.

Musée d'Orsay : 62, rue de Lille, Paris 7^e. Tél. : 45.49.48.14. Fermé le lundi.

16 forum de 18 à 24 heures sur la *Lutte contre le racisme* à Chelles, avec la participation de Harlem Désir et Albert Lévy.

16 concert de *Al Tall et Muluk el Hwa* à la Maison de l'étranger à Marseille. Rens. au 91.95.90.15.

17 *Scènes de la vie raciste au quotidien*, par le Théâtre de l'opprimé, à 14 heures à la salle Rivière, église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 55, rue Traversière, 75012 Paris.



17 les peintures et dessins de Breyten Breytenbach à la galerie de la ville de Montreuil. Rens. à la mairie.

17 et 18, conférences-débats au centre Thomas-More à l'Arbresle sur les *Sectes en France et l'Elat*. Rens. au 74.01.01.03.

20 au 24, *Baden Powell* au New Morning à Paris. Rens. au 45.23.51.41.

19 *Rock au Rex*. Toutes les tendances du jeune rock français, jusqu'au 24. Ça commencera par Jao Wio et ça finira par les Ablettes, en passant par Blessed Virgins et Moby Dick. Location 3 FNAC et Clémentine.

21 au 31 janvier, *festival des écoles théâtrales d'Europe à Lyon* (Courly), qui réunit les écoles d'art dramatique de 11 pays d'Europe. Concours, hors concours, Salon expo et débats. Rens. au 78.24.29.39.

24 janvier au 15 février, *Vienne pour mémoire*, l'intégrale de la trilogie de Axel Corti, composée de trois films dont « Welcome in Vienna ». Rens. au 47.21.22.25.

24 *Deuxième Concerto pour piano de Brahms* au théâtre de Dunkerque par l'orchestre national de Lille dirigé par Kazimierz Kord. Concert à 20 h 30.

29 *Jazz et Polar* : éliminatoire du concours d'orchestre. Entrée libre au Dunois, à Paris. Rens. au 45.84.72.00.

UNE GAMME COMPLETE



legal
Le goût

L I V R E S

D'ICI ET D'AILLEURS

CONTES. Lorsqu'Antoine Galland a commencé à traduire *les Voyages de Sindbad*, il ignorait encore que ceux-ci appartenaient à un ensemble beaucoup plus vaste, dont il n'apprit l'existence qu'après 1675. La traduction des *Contes des mille et une nuits*, qu'on pourrait considérer comme l'œuvre d'une vie, se décompose en deux étapes. Dans la première (jusqu'en 1709), Galland s'appuie sur le manuscrit qui ne sera publié en langue arabe qu'en... 1814 à Calcutta ; puis, de 1709 à 1713, il travaille notamment sur des récits du moine alépin (Alep : ville de Syrie) Hanna, qu'il recueille lui-même. Il est donc indéniable que la traduction des *Mille et Une Nuits* par Galland, qui a d'ailleurs beaucoup voyagé, déborde le cadre strict dévolu habituellement à la fonction de traducteur.

Pourtant, le succès populaire immédiatement obtenu par la publication des *Contes des mille et une Nuits* ne laisse pas de s'étonner sur le décalage qui existe avec la pauvreté des commentaires sur ce recueil : prix dans leur aspect divertissant, ces contes n'en ont pas moins été laissés dans la... nuit par les critiques du genre, y compris par les plus contemporaines.

FRANÇOIS MALLEY

Le Père Morelli, de Dachau à Netza

Préface d'Albert Chambon

Le père Alex Morelli, théologien dominicain, après avoir connu l'extrême misère et l'interdiction de Dieu à Dachau, part vivre en Amérique Latine. A Netzahualcoyotl, aux portes de Mexico, le plus grand bidonville du monde avec ses trois millions d'habitants, il n'y a ni eau, ni électricité, ni égout, ni arbre ; seulement la boue l'hiver, la poussière l'été.

L'histoire à vif - 256 pages - 75 F.

cerf



Georges May

C'est sur ce paradoxe de « l'invisibilité d'un chef-d'œuvre » que s'est interrogé Georges May en développant plusieurs hypothèses sur ce phénomène, et en examinant la genèse du livre, les qualités et les défauts de la traduction de Galland, ses apports plus ou moins originaux, à la lumière de la critique anglaise du XX^e siècle, et de Muhsin Jassim Ali en particulier.

Aujourd'hui, des signes montrent que le voile se lève quelque peu sur cette œuvre par l'intérêt porté, entre autres, sur le héros féminin de Sheherazade ou sur Morgiane, l'esclave d'Ali Baba, ou encore par un certain retour sur des œuvres rangées dans la catégorie de la « para-littérature », aussi appelée « littérature de plaisance ». L'un des mérites de ce travail, qui tend à faire redécouvrir la traduction de Galland, est d'ouvrir dans ce recueil de contes une autre dimension qui enrichit encore le seul plaisir de leur lecture. □

BERNARD GOLFIER

Les Mille et Une Nuits d'Antoine Galland, par Georges May - Ed. PUF.

COLUCHE. La défense nucléaire, les associations des droits de l'homme et les comiques ont ceci de commun, qu'ils doivent être capables d'agir tous azimuts pour être crédibles. Coluche était un très grand comique parce qu'il était capable de se moquer de tout, et un homme efficace parce qu'il savait parfaitement, au prix d'une dialectique toute particulière, mettre sa dérision au service des grandes causes qu'il brocardait. C'est parce que Coluche était le seul homme de France à pouvoir raconter qu'avec un petit pois, un Ethiope ouvrait un supermarché qu'il était aussi le seul capable d'impulser « Chanteurs pour l'Ethiopie » ou les « Restos du cœur ».

Chaque journaliste se souvient de la conférence de presse de lancement de SOS-Racisme, sous les lambris de l'hôtel Lutétia. Bernard-Henri Lévy avait commencé le spectacle, et endormi la salle en 17 secondes. Coluche avait fait du Coluche, et ravi la salle en se moquant d'elle. Résultat, alors que B-HL volait déjà vers d'autres Cambodge, Coluche tirait toute la presse, et des centaines de milliers de jeunes vers l'antiracisme.

Lisez le livre que Frank Tenaille vient de consacrer à Coluche : il y montre très bien que ce qui énervait chez Coluche, ce n'était pas qu'il « morde le trait », c'est que l'absurdité de notre société soit assez vaste pour toujours lui laisser de la marge. □

Le Roman de Coluche, par Frank Tenaille, éditions Seghers/Paroles et Musiques.

EN ROUGE. « Dorénavant, si l'on dit à une femme « Je vous aime », elle pourra demander : « En quelle couleur, je vous prie ? » Tel est l'agréable incipit par lequel s'ouvre le dernier livre d'Albert Memmi, intitulé *L'écriture colorée ou Je vous aime en rouge*, publié aux éditions Périphe. Il y a déjà plusieurs années, Memmi désirait écrire un livre où chaque tonalité de l'écriture serait exprimée par une couleur différente : la passion serait en rouge, la vérité en gris, l'analogie en jaune, la fantaisie en bleu...

Aujourd'hui, il s'explique dans cet ouvrage sur le sens de cette démarche. Lui, qui tient tellement à différencier toujours le constat, lucide et froid, du cœur ou du désir, propose ici une classification des langages. Attaché plus que tout aux questions d'éthique, il aborde nécessairement le lien entre l'écriture et la vérité. « Il ne s'agissait plus seulement, écrit-il, d'aider la lecture par un outil optique encore plus commode, une simple répartition colorée des textes, mais de proposer une nouvelle et véritable échelle de significations. » Pour les amoureux des mots, un régal en perspective. □

L'écriture colorée ou Je vous aime en rouge, d'Albert Memmi, éd. Périphe, 93, rue de Monceau, 75008 Paris.

PABLO. Deux hommes et deux femmes se retrouvent à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Pablo, celui qui a tenu pour chacun le « rôle » d'un ami, d'un frère, d'un époux ou d'un amant, et dont les cendres ont été répandues dans un terrain vague. L'évocation du disparu entraîne les protagonistes dans un dérèglement progressif de cette mémoire à quatre voix entremêlées, parfois conflictuelles. ■

Sang et Eau d'Enzo Cormann - Ed. de Minuit.

Colonialisme

Racisme



Hétérophobie ?

TRENTÉ ANS APRES

Un colloque vient de rendre hommage au *Portrait du colonisé*, publié par Memmi en 1956, une bible pour les antiracistes qui continuent à s'y référer. Albert Memmi s'explique. Pour lui le portrait reste valable dans notre société.

dividus par un ordre destructeur de la fraternité des hommes. C'était la fin de la « dépendance » tunisienne et le début de la guerre d'Algérie. Aux interrogations, aux hésitations, au confort moral, mais aussi (surtout ?) à la fragmentation des colères et des souffrances ressenties au quotidien, Memmi, membre d'une communauté « intermédiaire », eut la lucidité et le courage de refuser la compromission intellectuelle avec le système colonial. Dépassant, assumant ses propres marges et ses propres conflits, il écrivait : « *La situation coloniale fabrique des colonialistes comme elle fabrique des colonisés* ». En somme, ni bon, ni mauvais colon, mais nécessairement, objectivement, tragiquement colonialiste. Ni bon, ni mauvais colonisé mais « *nationalement, civiquement il n'est que ce que n'est pas le colonisateur* », c'est c'est-à-dire défini privativement, négativement, apatride en son propre pays. Il dressait sans complaisance, un tableau synthétique des attitudes et des contradictions des trois communautés directement concernées : les Arabes, les Juifs, les Européens. Et, à l'intérieur de chaque groupe, les velléités et les nuances dues aux

Le *Portrait du colonisé* (1), essai majeur et central de l'œuvre d'Albert Memmi, a aujourd'hui trente ans. Préfacé par Sartre et classé parmi les « géométries passionnées », cet ouvrage paraissait en 1956 dans le contexte colonial de l'Afrique du Nord. L'auteur, né à Tunis, dans la *Hara*, le quartier juif de la ville, montrait à partir de son vécu, le caractère inéluctable de la décolonisation et la surdétermination des communautés et des in-

positions sociales, aux origines nationales, aux contingences historiques du passé aux options idéologiques. Ce livre est devenu un classique, il a été réédité à cinq reprises en France traduit en vingt et une langues. Pas à pas, avec la minutie d'un entomologiste, il a traqué les tares, les carences, les valeurs, la psychologie de chaque groupe dans un contexte extrême de domination. Memmi nous a dit aujourd'hui, son émotion de voir Ait Ahmed, l'un des chefs historiques du Front de libération nationale algérien, venir, lors du colloque organisé à Paris, pour rendre hommage à son œuvre (2) lui confier avoir découvert le *Portrait du colonisé* dans sa cellule de la prison de la Santé (3).

Memmi se soucie de ne tirer aucune gloire militante du fait que son étude ait servi aux militants d'Algérie et d'ailleurs. « *Ça veut dire, commente-t-il, que ça correspond à un besoin chez les gens. Ce besoin, c'est évidemment d'en finir avec la domination quelle qu'elle soit. Dans la plupart des pays où il y a des problèmes de libération, mon livre a été lu. Jusque chez les mouvements régionalistes, puisqu'il a été traduit en provençal, en occitan et en basque. A l'origine, ce travail n'était pas militant, mais il est devenu progressivement un outil de combat.* »

Les livres de Memmi ont été des bouteilles à la mer. En 1965, Payot éditait avec le concours du MRAP, une enquête sur le racisme (4) dont Memmi et deux autres universitaires assuraient l'analyse des résultats. Ce livre avait notamment le mérite de mettre en place des éléments pour une définition « opératoire » du racisme.

On y lisait que « *le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime afin de justifier ses privilèges et son agression* ». Plus tard Memmi affine cette définition, il rédige l'article sur le racisme pour l'*Encyclopédia universalis* en 1970 et, en 1982, il consacre un autre livre au phénomène du racisme publié en livre de poche chez Gallimard. Il distingue le racisme proprement dit et ce qu'il appelle « *l'hétérophobie* ». « *Pour moi, explique-t-il, l'hétérophobie signifie le refus agressif d'autrui, parce que la différence fait peur. Quand un étranger arrive dans un village de Corrèze ou de Kabylie, la réaction première est*

une réaction de méfiance. Qu'est-ce qu'il vient faire là, se demande-t-on ? Qui est-il ? Qu'est-ce qu'il va venir de lui, du bien ou du mal ? »

Ce n'est donc pas encore du racisme qui correspond à une étape supérieure, à une construction intellectuelle et idéologique. L'hétérophobie est très répandue « *car l'espèce humaine est une espèce qui a longtemps eu peur et qui continue d'avoir peur. Les femmes ont peur des hommes, les hommes ont peur des femmes, les enfants des adultes et ainsi de suite ; quand on a peur, on devient agressif, quand on devient agressif l'autre a peur, il devient agressif à son tour, et s'il est agressif il fait peur, ça devient un cercle vicieux épouvantable.*

Pendant les événements de Tunisie, deux automobilistes se sont tirés dessus, tous les deux au même moment, aucun des deux ne voulait attaquer l'autre, ils faisaient partie du même camp et de la même communauté, personne n'a rien compris... Il y a, ajoute Memmi, résurgence du racisme chaque fois que les majoritaires se sentent en danger, qu'ils ont l'impression que leur situation acquise est remise en question (...). Parfois, c'est utilisé politiquement, parce que c'est tentant d'utiliser un ressort qui marche bien ». En somme, la démarche raciste permet de passer de la biologie à la métaphysique, de choses très simples à un raisonnement par lequel l'univers et chacun sont définitivement figés.

Comme l'image du colonisé d'hier n'était qu'une construction imaginaire, l'identité française ne semble pas selon Memmi quelque chose de clairement définissable, ni de statique. « *Faut-il croire, me demande-t-il, à des différences biologiques entre les Français du Midi et les Arabes d'Afrique du Nord ? Savez-vous ce qu'est devenue l'armée arabe que Charles Martel a arrêté à Poitiers ? Eh bien elle n'est pas rentrée chez elle, elle s'est fondue dans la population locale. Savez-vous combien de fois la Corse a été occupée ? Dix-sept fois, dix-sept populations étrangères... alors, il faut vous dire, la pureté, pour moi, c'est un mythe.* »

Ce refus du figement et du stéréotype, Memmi l'a illustré tout le temps, depuis le *Portrait du colonisé* jusqu'à son dernier livre *L'écriture colorée ou Je vous aime en rouge* (5), en passant par les romans, les récits, les articles et son activité pédagogique en tant qu'enseignant. Non seulement rien n'est statique en ce monde, dit-il en substance, mais tout devient passionnément mouvant et source de création et de fécondité quand on est conscient de sa ou de ses différences. Angoissé et anxieux, Memmi l'a été, se posant la question de l'origine et de l'identité. Qui et comment être quand on est à la fois juif, tunisien et français, a-t-il demandé à un de ses amis poète. Celui-ci lui a répondu tranquillement : et bien soyez juif, tunisien et français !

Memmi se dit aujourd'hui apaisé de ce côté-là, le temps et la sagesse ont imprimé aux traits de son visage quelque chose de profondeur serein. Lui, chez qui la *Hara*, « *ce royaume des pauvres* » aujourd'hui disparu, continue de vivre comme un « *terreau intérieur symbolique et affectif* », appelle aux solutions de persuasion et non de répression, il en appelle aussi à la vigilance à l'égard du danger néo-nazi

UN COLLOQUE

Un colloque a été organisé à Paris à l'Académie diplomatique internationale à la mi-novembre pour rendre hommage à l'œuvre d'Albert Memmi qui a obtenu il y a plus de vingt ans le prix Carthage et le prix Fénéon. Plusieurs universitaires et écrivains sont intervenus pour aborder tel ou tel aspect du témoignage littéraire et philosophique de l'écrivain. Ils ont entre autre abordé, à partir de la communication de Guy de Bosschere, « l'incidence du *Portrait du colonisé* sur la décolonisation du tiers monde.

La disparité tant du point de vue des nationalités représentées que des positions idéologiques des membres du comité d'honneur de cette journée d'hommage, est significative de l'intérêt qu'ont suscité les écrits d'Albert Memmi. □



Albert Memmi

même s'il n'y croit pas vraiment, il « *condamne inconditionnellement* » les manifestations racistes en Israël, qu'il qualifie, à l'instar de tous les intégrismes, de « *régressions redoutables* ».

Sa philosophie de l'oppression est née de cette lisière du quartier juif pauvre de Tunis, où il a saisi le lien profond et définitif entre la domination et le racisme. Il s'est intéressé à toutes les causes, celle des peuples dominés, celle des Noirs, celle des femmes, celle des juifs... On n'est pas obligé de partager tous les développements de son œuvre et toutes ses prises de position pour reconnaître en lui un témoin lucide et sensible de son temps, un antiraciste tranquillement acharné. □

SYLVIE LAFAYE

(1) Précédé du *Portrait du colonisateur*, Petite Bibliothèque Payot.

(2) Cf. Encadré.

(3) Ait Ahmed et quatre dirigeants de la Révolution algérienne, dont le futur premier président de la République se rendaient à Tunis dans un avion qui a été arraisonné par l'armée française.

(4) Les Français et le Racisme, Paul Maucorps, Albert Memmi et Jean-François Held.

(5) Ed. Le Périple. Voir rubrique Livres.

Abonnez-vous !

Différences

ANC

UNE VIEILLE DAME TRES DIGNE

L'African National Congress, l'organisation la plus représentative de la lutte des Noirs contre l'apartheid, a soixante-quinze ans, et son avenir devant elle.

ANC. Ces trois lettres ne font pas tilt dans tous les esprits. African National Congress... Le mouvement noir sud-africain le plus représentatif de la lutte contre l'apartheid.

L'apartheid, c'est bien sûr la séparation entre Blancs et Noirs ; l'inégalité, l'injustice et la violence dont sont victimes ces derniers... Mais encore ? L'apartheid est beaucoup plus : un système d'organisation de l'Afrique du Sud qui renforce et officialise une discrimination raciale existant dans les mœurs depuis l'implanta-

tion des colons dans ce pays. N'oublions jamais qu'il est le seul au monde à avoir inscrit le racisme dans sa constitution. Celle-ci prévoit les piliers de ce système qui ne sont pas toujours bien connus à l'étranger.

Des peuples opprimés par l'apartheid ont jailli depuis longtemps des résistances. L'ANC, dès sa fondation, a proclamé l'unité de la nation africaine par-delà les divisions tribales et collaboré avec des organisations politiques indiennes et métisses.

On distingue deux grandes périodes dans la vie de ce mouvement : la première est pacifique, la seconde violente.

L'ANC, influencée par Gandhi qui avait séjourné vingt ans en Afrique du Sud, jusqu'en 1914, et organisé la résistance indienne par des méthodes non violentes, va suivre son exemple pendant cinquante ans. En 1955, l'ANC réunit un congrès du peuple où se trouvent des représentants noirs, métis, indiens et blancs démocrates. Ils élaborent et adoptent la *Charte de la liberté* dont voici les grands principes : « L'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, Blancs et Noirs, et aucun gouvernement n'est justifié à prétendre exercer l'autorité s'il ne la tient de la volonté de tous ». Affirmation des droits politiques, du droit à la liberté d'expression et de déplacement pour tous ainsi que l'égalité de l'instruction et des salaires. Ce grand élan se termine par un appel à la paix et l'amitié. Réponse du gouvernement : de nombreuses arrestations et traduction en justice de 156 signataires accusés de trahison.

En 1960, à la suite d'un événement grave, l'ANC se résout à changer de tactique : elle avait lancé une action de résistance passive contre la loi des laissez-passer. Lors d'une manifestation pacifique à Sharpeville le 21 mars 1960, la police tire sur une foule de Noirs désarmés qui se présentaient sans passeport devant les postes de police. 69 morts, plus de 200 blessés. L'état d'urgence est pro-

clamé, arrestation de 20 000 personnes dont 2 000 sont détenues sans jugement. Le 8 avril l'ANC est interdite ainsi qu'un autre parti noir d'opposition, le PAC, et leurs deux dirigeants sont condamnés à trois ans de prison. Albert Luthuli, le chef de l'ANC, recevra le Prix Nobel de la paix un an plus tard, en 1961.

Pacifisme, non-violence pendant cinquante ans. De grandes proclamations, un prix de la paix pour aboutir à quoi ? Résultat nul : le pouvoir refuse catégoriquement le dialogue avec l'organisation la plus représentative des Noirs et les prisonniers et morts se multiplient.

Le 16 décembre 1961, les militants de l'ANC et du PAC lancent une campagne de sabotage soutenue par des Indiens et quelques Blancs. Répression implacable. Arrestation en 1963 de dix dirigeants de l'ANC ainsi que de Nelson Mandela alors âgé de 45 ans qui a été avec Olivier Tambo, l'actuel président de l'ANC, le premier avocat noir d'Afrique du Sud. Emprisonnement à vie pour tous. Ces peines marquent le début d'une période tachée de multiples condamnations allant jusqu'à la mort (2 pendaions par semaine de 1963 à 1965).

Mais, alors qu'elle paraissait brisée en 1965, la résistance se relève. Malgré les persécutions et le démantèlement de ses réseaux, l'ANC se reconstitue comme organisation clandestine. Certains de ses membres préparent la lutte armée avec les mouvements de libération de la Rhodésie (ZAPU), de la Namibie (SWAPO) et des colonies portugaises. D'autres continuent la lutte politique en Afrique du Sud en distribuant des tracts et en proclamant des slogans sur bandes magnétiques dans les lieux publics.

Impossible de franchir les frontières : les pays amis se font rappeler à l'ordre par Pretoria.

Leur lutte, celle du peuple africain, est jalonnée d'événements sanglants. En 1973, grèves de Durban. En 1976, révolte de 10 000 collégiens à Soweto ; les émeutes débordent l'école, se répandent dans toutes les grandes zones industrielles du sud. Répression policière sanglante : officiellement 176 tués, plus de 1 000 blessés et 1 300 arrestations. Ces événements tristement connus dans le monde entier n'entraînent aucune réforme réelle, mais une accentuation de la répression. Des détenus meurent à la suite de mauvais traitements. Malgré les vives réactions de l'opinion internationale, le gouvernement réplique plus durement que jamais : arrestations de personnalités noires et blanches, mise hors la loi de dix-huit organisations, interdiction de journaux, bannissements...

Lorsque des militants de l'ANC franchissent une frontière, les pays d'accueil reçoivent de sérieuses mises en garde souvent accompagnées d'actions de la police ou de l'armée sud-africaine à l'intérieur de leur territoire national. L'ANC accueille et forme politiquement et militairement de nombreux lycéens qui ont fui Soweto et voit se développer son prestige dans les townships (1).

« POUR NELSON MANDELA »

« Nous ne voulions pas, dit Mustapha Tili, qui est à l'origine de ce recueil de textes parus chez Gallimard, d'un livre didactique. Il s'agissait surtout de rendre compte, non de Mandela comme personne, mais comme figure morale, comme Platon fait parler Socrate. Comme Socrate devant ses juges, Mandela aujourd'hui est un précurseur, le symbole têtue d'une idée de l'humanité et de la liberté, qui englobe malgré eux les Sud-Africains blancs, et reste le témoin du droit occidental et de sa dégradation.

L'idée nous est venue, après le succès de l'exposition des peintres contre l'apartheid, d'ériger un monument littéraire en l'honneur de Mandela ; pas de proclamation ni de slogans, mais une œuvre d'art, qui interpelle autour de Mandela tout un public qui n'est pas naturellement amené

à penser l'apartheid. »

Le pari de M. Tili est gagné : « Pour Nelson Mandela », c'est de la littérature, et de la belle. Peut-être faut-il se livrer au jeu des extraits, seul moyen de rendre compte du foisonnement extrême de ce livre.

Pour Jacques Derrida, l'admiration qu'on doit à Mandela naît des admirations de Mandela lui-même : pour le Droit, pour la Loi contre la force, pour la Démocratie contre ses juges : « On ne cessera jamais de l'admirer, lui et son admiration. Mais on ne sait pas encore qui admirer en lui, celui qui, dans le passé, aura été captif de son admiration ou celui qui, dans un futur antérieur, aura toujours été libre (l'homme le plus libre du monde, ne le disons pas à la légère) pour avoir eu la patience de son admiration et su, passionnément, ce qu'il devait admirer. Jusqu'à refuser, hier encore, une liberté condition-

nelle. » Nadine Gordimer note que tout ce qui a trait à Mandela est censuré en RSA. Pourtant « les hauts murs derrière lesquels il est relégué n'ont jamais effacé sa présence. Ce n'est pas une figure du passé que son peuple vénère en lui, mais l'incarnation de leur avenir... » Jorge Amado : « Nous, Brésiliens, connaissons très bien Nelson Mandela. Et depuis très longtemps... En vérité, nous l'avons ici : il vit parmi nous depuis quatre siècles. » De Susan Sontag, peut-être la phrase la plus forte du livre : « Cet homme, ce pays. » D'Hélène Cixous, cette interrogation : « Comment vais-je oser parler d'une histoire aussi cruelle, que je n'ai pas vécue, ni personne de mes très proches, et qui me sera toujours épargnée ?

Ce sera un honneur. J'irai donc sans la pudeur qui ressemble tant à l'orgueil.

Maintenant, je vais faire une déclaration d'amour à Nelson et Winnie Mandela. » Edmond Jabès, qui pose la question fondamentale : « Comment ses bourreaux pourraient-ils venir à bout d'un homme dont le silence les a, déjà, réduits à rien ? » Heiner Müller évoque à propos de Mandela la figure du soldat Woyzeck, Mustapha Tili celle d'une tunisienne, Horia, qui se bat pour préserver son seul bien de vieille femme solitaire, la ligne d'horizon de la Montagne ocre devant chez elle, qu'on veut boucher de constructions nouvelles. Il faudrait encore citer Juan Goytisolo, Sévero Sarduy, Kateb Yacine, et Maurice Blanchot qui ferme ainsi le livre, citant des propos de Breytenbach à Winnie Mandela : « Notre cœur est avec toi, l'Afrique sera libérée. »

Pour Nelson Mandela, recueil de textes de quinze écrivains, NRF.

En 1980, elle lance la campagne pour la libération de N. Mandela ; des milliers de personnes signent leur soutien. Sa popularité augmente encore après l'attentat à la bombe contre les usines Sasol (transformation du charbon en pétrole) qui consterne la population blanche. Jusqu'à ce que ses militants soient expulsés du Swaziland et du Mozambique en 1984, l'ANC multiplie les attentats, mais toujours contre des cibles « politiques » : bureaux de police, bases militaires, raffineries de pétrole et centrales électriques.

En 1981, une enquête du *Star* indique que 40 % des habitants des townships, convaincus de la nécessité d'une confrontation directe et violente, adhèrent à l'ANC. Celle-ci demeure le seul mouvement politique structuré. Cependant, elle ne rencontre pas un soutien généralisé en Afrique du Sud, aussi bien de la part des Indiens et Métis que des Noirs de la bourgeoisie. Certains lui reprochent son alliance avec le parti communiste sud-africain. D'autres mouvements participent, chacun à sa manière, à la lutte de libération. L'UDF, en 1983, lors d'un grand rassemblement, décide d'envoyer une lettre au Premier ministre, M. Botha, lui réclamant la libération inconditionnelle de N. Mandela et des autres opposants à l'apartheid ainsi que l'établissement d'une constitution non raciale et démocratique. Affrontements dans les milieux scolaires et du travail ; grèves, morts, blessés... On n'en finit pas de monter les marches de l'escalade de la violence avec l'impression d'une accélération.

Cependant le temps des concessions est venu pour les dirigeants de ce pays ; il faut colmater la plaie béante qui ne

veut pas se refermer par des coups. M. Botha propose une nouvelle constitution associant métis et Indiens à l'exercice du pouvoir mais rejetant les Noirs. Le 3 septembre 1984, jour de l'entrée en application de la nouvelle constitution, débutent des émeutes qui vont faire 700 victimes en un an. Les Noirs se révoltent contre ce système qui leur nie toute existence dans le pays où ils sont nés. Répression ; morts ; emprisonnements... Encore... Toujours ? Les 5 et 6 novembre 1984 : grève générale du Transvaal ; 1 000 000 de chômeurs. Le travail de politisation de la communauté noire poursuivi dans l'ombre depuis plusieurs années, porte ses fruits. Les habitants des townships, pour la première fois, prouvent qu'ils peuvent paralyser l'économie.

Le pouvoir blanc recule encore, poussé aux concessions par les chefs d'entreprise blancs et l'opinion internationale. Il propose la liberté à N. Mandela s'il renonce définitivement à toute violence, tout en sachant que celui-ci refusera. En

Suite page 42.

1956 : Nelson Mandela lors du procès de la Trahison.



BYE-BYE 86

Voici, en 86 points et 30 questions, un test d'amitié entre les peuples, pour bien enterrer l'année.

1. **PRESQUE** vient du :
A. Latin (praesens).
B. Français (près et que).
C. Grec (aisthêtikos). (3 points)
2. **ANATOLI CHTCHARANSKY** est :
A. Mathématicien.
B. Physicien.
C. Historien. (4 points)
- ET il a été libéré par les Soviétiques contre :
1. Une « sollicitude » de la France et des Nations unies.
2. Des « services » rendus par la Grande-Bretagne et Israël.
3. Des « espions » libérés par les Etats-Unis et l'Allemagne. (2 points)
3. **LE CHANSONNIER ESPAGNOL JULIO IGLESIAS** est :
A. Divorcé.
B. Marié.
C. Séparé. (3 points)
4. **RAYMOND POINCARÉ** était :
A. Journaliste, assassiné par les nazis.
B. Président de la République.
C. Diplomate français en Asie du Sud-Est. (4 points)
5. **IL ETAIT UNE FOIS** : selon la presse, M. Jean-Marie Le Pen aurait eu des ennuis dans un aéroport :
A. Algérien.
B. Sud-africain.
C. Américain. (3 points)
- PARCE** qu'il avait :
1. Oublié son passeport.
2. Une arme à feu.
3. Insulté les autorités.
6. **DANS CERTAINES LANGUES D'ORIGINE LATINE**, un « s » au milieu de deux voyelles se prononce comme un :
A. « s ».
B. « z ».
C. « ç ». (3 points)
7. **RICHARD SORGE**, l'espion du siècle, était :
A. Français, de mère française et père grec.
B. Américain d'origine écossaise.
C. Allemand, de père allemand et mère russe. (5 points)
8. **CANCANER** signifie :
A. Faire mariner une viande.
B. Tenir des propos malveillants.
C. Se dit d'un animal qui dévore ceux de son espèce. (2 points)
9. **LA FRANCE A LIVRE DES SECRETS ATOMIQUES** à :
A. Israël et Afrique du Sud.
B. A la Chine et à l'Inde.
C. A l'Allemagne démocratique. (1 point, trop facile !)
10. **HONORE DE BALZAC HABITAIT** :
A. Villeparisis.
B. Villeneuve-le-Roi.
C. Bry-sur-Marne. (3 points)
11. **LES ACTEURS DU FILM « SOLEIL ROUGE »** sont :
A. Anthony Quinn et James Mason.
B. Toshiro Mifume, Alain Delon et Charles Bronson.
C. Michel Piccoli, Shashi Kapoor et Lino Ventura. (4 points)
12. **MOINS TROIS PLUS TROIS** égale :
A. Six.
B. Trois.
C. Zéro. (1 point)
13. **A TUNIS, IL Y A LONGTEMPS** : l'Africain qui a envoyé un espion auprès des éléphants d'Hannibal pour « comprendre » les points faibles de ces animaux, s'appelait :
A. Ngwane Kabongo.
B. Scipion.
C. Mapevu y'Dlamine. (4 points, parce que c'est vous !)
14. **JUIFS** étrangers et français, opposants à Hitler réfugiés en France, républicains espagnols, tziganes, homosexuels, résistants, etc, sont internés et livrés aux nazis par Vichy. C'était précisément entre :
A. 1941-1945.
B. 1940-1944.
C. 1942-1945. (4 points, attention au piège !)
15. **DE MAL EN PIS : UN NOMBRE CONSIDERABLE DE FRANÇAIS** sont des travailleurs immigrés :
A. Au Japon.
B. En Suisse.
C. En Argentine. (2 points)



16. **LA COULEUR**, c'est :
A. L'impression diffusée par l'intellect.
B. Ce qui n'est pas blanc et noir.
C. L'association de la matière, du corps et de la lumière. (4 points)
17. **COUP D'ETAT !** Au nom du peuple français, le futur Napoléon III, par l'intermédiaire d'un décret, disait, le 2 décembre 1851 :
A. Le Conseil d'Etat est dissous.
B. L'Assemblée nationale est dissoute.
C. L'état de siège est décrété dans l'étendue de la première division militaire. (4 points)
18. **LE PRENOM DU DICTATEUR CHILIEN** est :
A. Eugène.
B. Augusto.
C. Fidel. (2 points)
19. **L'ART SPONTANE !** selon la presse, Ronald Reagan, le président des Etats-Unis d'Amérique, aurait conçu sur les papiers de « The White House » un dessin qui a été vendu par la suite... Il s'agissait de :
A. Une tête de cheval.
B. Portraits des guerriers chinois du siècle dernier.
C. Un pistolet Remington. (3 points)
20. **OLOF PALME** est mort :
A. Assassiné en sortant d'une conférence internationale sur le tiers monde.
B. Victime d'une bombe.
C. Abattu en sortant du cinéma. (2 points)
21. **UN MOT FORME D'ELEMENTS EMPRUNTES A DES LANGUES DIFFERENTES** est un :
A. Hybride.
B. Mot propre.
C. Syntagme. (4 points)
22. **QUESTION REGIONALE** : le ministre de la Défense sud-africain, connu dans la région comme le « cheval blanc d'apartheid », c'est :
A. Pik Botha.
B. Magnus Malin.
C. Peter Botha. (3 points)
23. **LA FEMME DE RAJIV GHANDI EST D'ORIGINE** :
A. Française.
B. Anglaise.
C. Italienne. (3 points)
24. **IL ETAIT UNE FOIS** : les autorités de Prague auraient retiré temporairement son passeport à :
A. Martina Navratilova.
B. John McEnroe.
C. Ivan Lendl. (3 points)
- POUR AVOIR** :
1. Accepté de jouer au pays de l'apartheid.
2. Commis à l'étranger des fraudes punissables.
3. Pour abus systématique de documents qui étaient propriété de l'Etat. (2 points)
25. **SAKE** :
A. Boisson faite de jus de poire fermenté.
B. Boisson faite à base de riz fermenté.
C. Thé exporté par Marco Polo en Asie. (1 point)
26. **CE QUI A DISPARU DANS LES KIOSQUES** :
A. Le Monde.
B. Minute.
C. Hara-Kiri. (1 point)
27. **OCCITAN** se dit ou s'est dit :
A. Pour la partie la plus secrète du temple de Jérusalem.
B. Du nord de Poitiers à Grenoble, des dialectes de langue d'oc et plus spécialement de l'ancien provençal.
C. Du troisième mouvement de la Symphonie inachevée. (1 point)
28. **DITES** par intuition et à tout hasard que, dans les six mois prochains :
A. L'ANPE va avoir plus d'ordinateurs.
B. Les 101 Maliens chassés du sol français seront de retour à Paris.
C. Il va y avoir un conflit sur le Code de la nationalité. (3 points)
29. **LE HEROS** du roman de Stendhal, *le Rouge et le Noir*, qui lutte contre sa sentimentalité en s'obligeant à l'ambition et à l'énergie, c'est :
A. Julien Sorel.
B. Le colonel Chabert.
C. Jean Sans Peur. (2 points)
30. **MYTHOLOGIE !** Ô, dieu de la mer, fils de Saturne et frère de Jupiter et de Pluton... Dans ton palais au fond de la mer, tu tenais enfermés les cheveux marins qui traînaient en char sur les vagues, Ô,
A. Toi, Neptune !
B. Toi, Placide !
C. Toi, Cyrus ! (3 points)

Préparé par AVELINO DOMINGOS

SOLUTIONS : 1. B ; 2. B ; 3. C ; 4. B ; 5. C ; 6. B ; 7. C ; 8. B ; 9. A ; 10. A ; 11. B ; 12. C ; 13. B ; 14. B ; 15. B ; 16. C ; 17. C ; 18. B ; 19. A ; 20. C ; 21. A ; 22. B ; 23. C ; 24. C ; 25. B ; 26. B ; 27. C ; 28. C ; 29. C ; 30. A.

ANC : une vieille dame très digne. Suite de la page 37.

effet le président de l'ANC, Oliver Tambo, vient de demander à tous une intensification de la lutte armée. Et N. Mandela, après vingt ans de réclusion, répond par la bouche de sa fille : « Sans liberté pour mon peuple, pas de liberté pour moi. Je ne peux et ne veux pas faire de promesse tant que le gouvernement n'aura pas d'abord entrepris de démanteler le système de l'apartheid. Quelle est cette liberté qui m'est offerte si l'ANC demeure interdite... si même ma citoyenneté sud-africaine n'est pas respectée ? ».

Durcissement, violences dans les ghettos noirs ; tuerie de Langa le 21 mars 1985 ; répression. En crescendo. Au 1^{er} mai 1985, on compte 170 morts en quatre mois contre 140 pour la même période en 1984. A cette agitation intérieure s'ajoutent des pressions internationales de plus en plus fortes. Le 21 juillet 1985, proclamation de l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays, mais M. Botha peut-il retenir encore longtemps le cours de la vie d'un peuple ?

Déjà des Blancs plus réalistes se tournent vers les représentants de la communauté noire. Le 13 septembre 1985, a lieu, en Zambie, une rencontre que l'on pourrait qualifier d'historique entre Oliver Tambo et cinq dirigeants blancs de sociétés sud-africaines. Cette irruption du pouvoir économique dans le politique sera sans doute un élément déterminant pour que l'Afrique du Sud devienne enfin une société multiraciale. Après leurs échanges sur l'avenir de l'économie du pays, M. Relly président de la plus importante multinationale d'origine sud-africaine, déclare que : « Le système d'économie mixte dans le cadre d'une démocratie multiraciale, tel que le préconise O. Tambo est très différent des positions attribuées par le gouvernement aux militants de l'ANC qu'il persiste à qualifier de "terroristes communistes".

« Terroriste », parlons-en de ce qualificatif qui se dresse comme un épouvantail sur nos têtes. Selon la loi sud-africaine, peut être appelé ainsi « quiconque vise à changer l'ordre social, politique ou racial existant, par quelque moyen que ce soit », donc même sans avoir participé à une action armée ou lancé une grenade. C'est pourquoi le seul fait d'être reconnu membre de l'ANC rend coupable de crime de haute trahison et condamnable à des peines allant de douze ans de prison à la détention à vie.

Le gouvernement cherche à colmater les brèches tout en préservant les piliers du système ; mais l'édifice semble atteint dans ses fondements même et la réforme vouée à l'échec. « L'apartheid ne peut pas être amendé, il doit être détruit », déclare l'ANC. Mais dans combien de temps la démocratie vaincra-t-elle ? Plus réelle sera la solidarité avec le peuple sud-africain en lutte, plus efficaces seront les sanctions, moins longue sera la libération. Écoutons le message que ne cesse de vous lancer N. Mandela à travers ses barreaux : « Toute ma vie, j'ai lutté pour la cause du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et j'ai combattu la domination noire. J'ai adopté pour idéal une société démocratique et libre où tout le monde vivrait ensemble dans la paix et avec des chances égales. J'espère vivre pour le conquérir, mais c'est aussi un idéal pour lequel je suis prêt, s'il le faut, à mourir ». □

(1) Ghettos noirs satellites des villes blanches.

Bibliographie

L'Apartheid : un dossier du MRAP réalisé par Marianne Cornevin.

La République sud-africaine : M. Cornevin. PUF. Que sais-je ?

L'Afrique du Sud et Nous par le mouvement antiapartheid de Genève. Ed. : A la Baconnière.

DIFFERENCES, ÇA SE LIT, ÇA SE RELIE !

Vous n'en pouvez plus : depuis près de cinq ans que vous collectionnez *Différences*, il y en a partout, sur toutes les étagères, dans des tiroirs, aux quatre coins de votre appartement. Et puis, bien sûr, quand vous avez besoin d'un article, d'un renseignement, d'une référence, ils se trouvent toujours dans le numéro que vous n'arrivez pas à retrouver. Elle n'est pas facile, la vie du collectionneur ! Rassurez-vous, ces temps-là sont terminés. Désormais, vous pourrez archiver vos *Différences* dans de somptueuses reliures, et les classer par année. N'HESITEZ PAS, offrez-vous un demi-mètre de *Différences*, classés dans leurs reliures, à l'abri des gribouillages du petit dernier.

JE COMMANDE ... RELIURES DE DIFFERENCES,

au prix de :

79 F l'une, port inclus

138 F les deux

177 F les trois

SOIT UN CHEQUE DE ... F.

A renvoyer à Différences, service abonnements, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris, tél. : (1) 48.06.88.33. S'il vous manque des anciens numéros, téléphonez-nous, vous saurez ceux qui sont encore disponibles.

Reliure en balacron gris, *Différences*, imprimé jaune sur la couverture et au dos, emplacement au dos pour numérotation des reliures, format total 220 mm x 290 mm x 40 mm. 12 numéros par reliure.

Vient de paraître

JACQUES DE BOLLARDIERE

Compagnon de toutes les libérations



En 156 pages, son itinéraire de l'armée à la non-violence. 100 photos et 110 documents, la plupart inédits. Un véritable documentaire visuel sur la vie de Jacques de Bollardière (qui était membre du Comité d'Honneur du MRAP).

Adressez dès maintenant vos commandes à :

Non-Violence Actualité

20, rue du Dévidet, 45200 Montargis

Prix : 60 F + 10 F pour port et emballage.

Nom :

Adresse

Code postal, ville

BARYNIA
que le rêve commence



Helena Rubinstein

PARFUMS



mico

Mobilier urbain

13, rue Vauquelin
75005 PARIS
4707.17.60

PRÊT A PORTER FÉMININ

DEELIE
98, RUE D'ABOUKIR
75002 PARIS
TELEPHONE 4233.90.16

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



CRÉATIONS LINGERIE
Etiane
FEMME ET ENFANT

FOND DE ROBE
CHEMISE DE NUIT
JUPONS, SLIPS,

ENSEMBLES
ROBES DE CHAMBRE
SOUTIENS GORGES...

264, ROUTE DE STRASBOURG, 69140 RILLIEUX-LE-PAPE
Téléphone (16) 78.08.36.36



MUTUELLE FAMILIALE Ile-de-France

qu'est-ce que la mutuelle familiale ?

Comme son nom l'indique, elle est familiale.

C'est une mutuelle interprofessionnelle qui a son siège 10, rue Dieu, Paris 10^e.

Avec la seule cotisation du chef de famille,

son conjoint, ses enfants, ses ascendants reconnus à charge au titre de la Sécurité Sociale, recevront les prestations maladie, chirurgie, hospitalisation, etc... ainsi que les prises en charge pour les soins dans les établissements conventionnés.

Si la conjointe seule est mutualiste, elle ouvre les droits aux prestations pour elle-même et ses enfants.

Ainsi donc, une seule cotisation, pour la couverture des risques: remboursement selon l'option pour les soins dentaires, soins

médicaux, soins de spécialistes, radio, la prothèse dentaire, chirurgie, hospitalisation, médecine, maternité, maison de repos, les frais d'analyses, l'orthopédie, les lunettes et les frais pharmaceutiques.
Décès: frais funéraires

TRAVAILLEURS SALARIÉS

des entreprises du commerce et de l'industrie

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 221 F nous couvrons **toute la famille à charge**

(103 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille)

Ces tarifs comprennent l'abonnement adressé à domicile pour 11 numéros de "La Vie mutualiste", revue mensuelle de la mutualité, de gestion, d'action et de réalisation, éditée par la Coopérative d'édition de la V.M.

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge valable dans plus de 200 centres de soins

Maison de repos

pendant 30 jours par an 20% du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket Modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prothèse dentaire

100% du remboursement de la Sécurité sociale

en plus des remboursements Sécurité sociale et mutuelle dans la limite des frais engagés sur présentation du décompte portant la mention prothèse et de la facture du chirurgien-dentiste (et non du devis)

Forfait hospitalier

Prime de naissance: 400 F

Marriage: 400 F

Départ Service Militaire: 400 F

Forfait cure: 1 400 F

Prothèse auditive: 500 F

Optique: 500 F

Décès convoi local environ: 5 740 F

Crémation: 5 620 F

Forfait décès: 500 F

Enfant mort-né: 400 F

Franchise mensuelle pour les maladies longues et coûteuses

Consultations
Visites
Pharmacie
Lunetterie
Services auxiliaires

Spécialistes
Analyses
Radios
Radioscopie

Orthopédie
Soins dentaires
Chirurgie
Radiothérapie
Radiologie

TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

Commerçants, Artisans, etc...

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 371 F nous couvrons **toute la famille à charge**

(143 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille)

Ces tarifs comprennent l'abonnement adressé à domicile pour 11 numéros de "La Vie mutualiste", revue mensuelle de la mutualité, de gestion, d'action et de réalisation, éditée par la Coopérative d'édition de la V.M.

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge valable dans plus de 200 centres de soins

Maison de repos

pendant 30 jours par an 20% du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket Modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prothèse dentaire

100% du remboursement de la Sécurité sociale

en plus des remboursements Sécurité sociale et mutuelle dans la limite des frais engagés sur présentation du décompte portant la mention prothèse et de la facture du chirurgien-dentiste (et non du devis)

Forfait hospitalier

Prime de naissance: 400 F

Marriage: 400 F

Départ Service Militaire: 400 F

Forfait cure: 1 400 F

Prothèse auditive: 500 F

Optique: 500 F

Décès convoi local environ: 5 740 F

Crémation: 5 620 F

Forfait décès: 500 F

Enfant mort-né: 400 F

Franchise mensuelle pour les maladies longues et coûteuses

Consultations
Visites
Pharmacie
Lunetterie
Services auxiliaires

Spécialistes
Analyses
Radios
Radioscopie

Orthopédie
Soins dentaires
Chirurgie
Radiothérapie
Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la

MUTUELLE FAMILIALE, 10, rue Dieu 75010 PARIS

NOM _____

PRÉNOMS _____

ADRESSE _____

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la

MUTUELLE FAMILIALE, 10, rue Dieu 75010 PARIS

NOM _____

PRÉNOMS _____

ADRESSE _____